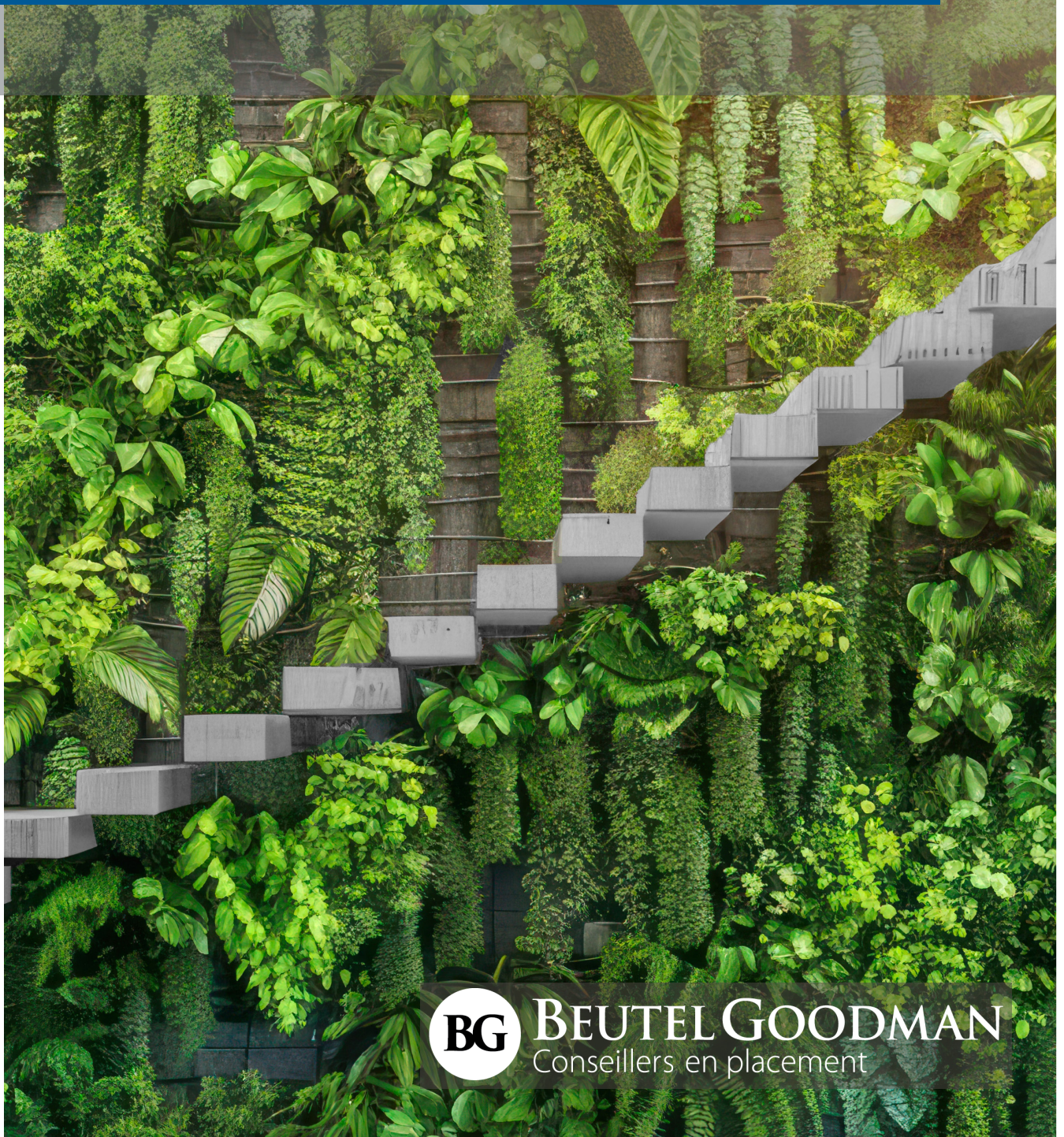


Rapport 2023 sur le climat



BEUTEL GOODMAN
Conseillers en placement

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
GOUVERNANCE	7
STRATÉGIE	10
Risque de transition	15
Alignement interne	15
Processus d'investissement	16
Participation active – Engagement	16
Participation active – Vote par procuration	18
Participation active – Collaboration	19
Changements climatiques et engagement	19
Stratégies d'investissement responsable	29
Analyse de scénarios climatiques	31
GESTION DES RISQUES	34
MESURES ET OBJECTIFS	40
Mesures	41
Objectifs	48
ANNEXE	49

INTRODUCTION

Nous avons le plaisir de vous présenter notre deuxième Rapport annuel sur le climat, qui s'appuie aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). À noter que le GIFCC a été dissous en octobre 2023 et que c'est maintenant l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation qui se charge de préconiser, de surveiller et d'orienter la communication de l'information financière relative aux changements climatiques. Notre Rapport sur le climat s'articule autour des quatre thèmes recommandés par le GIFCC : gouvernance, stratégie, gestion des risques, et mesures et objectifs.

Plusieurs événements climatiques ont eu lieu en 2023, qui a d'ailleurs été l'année la plus chaude jamais enregistrée. En effet, la température moyenne mondiale a dépassé les niveaux préindustriels (de 1850 à 1900) de 1,45 °C. De juin à décembre, les températures mondiales ont battu de nouveaux records tous les mois. Juillet et août ont été les deux mois les plus chauds jamais enregistrés¹. La température à la surface des océans a aussi battu des records en 2023 : les températures se sont élevées bien au-dessus des moyennes, pas seulement dans la partie tropicale du Pacifique, mais aussi dans l'Atlantique Nord, les Caraïbes et le golfe du Mexique². De plus, le niveau moyen mondial de la mer a atteint un nouveau record si l'on se réfère à l'ère satellitaire (depuis 1993), ce réfectant le réchauffement des océans ainsi que la fonte des glaciers et des nappes glaciaires³. Les événements climatiques comme les feux de forêt, les inondations et les tempêtes violentes sont également plus nombreux, et de nouveaux termes comme « dôme de chaleur » sont entrés dans l'usage. Au Canada, 6 623 feux de forêt ont ravagé 18,4 millions d'hectares en 2023, alors que la moyenne de superficie brûlée sur 10 ans avant cet épisode était de 2,5 millions d'hectares⁴.

Tous ces événements ont un coût économique. En 2023, les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques violents ont causé plus de 3,1 milliards de dollars en dommages assurés au Canada⁵. Au cours de cette même année, les États-Unis ont vécu 28 catastrophes climatiques qui ont causé 92,9 milliards de dollars américains en dommages⁶. Ces chiffres ne tiennent pas compte des effets des évacuations sur la main-d'œuvre et l'activité économique.

¹Organisation météorologique mondiale, L'OMM confirme que 2023 bat le record mondial de températures, (12 janvier 2024) : <https://wmo.int/fr/news/media-centre/lomm-confirme-que-2023-bat-le-record-mondial-de-temperatures>.

²Rebecca Lindsey, NOAA and partners race to rescue remaining Florida corals from historic ocean heat wave, (28 juillet 2023) : <https://www.climate.gov/news-features/event-tracker/noaa-and-partners-race-rescue-remaining-florida-corals-historic-ocean>.

³Les indicateurs du changement climatique ont atteint des niveaux record en 2023 : OMM, (19 mars 2024) : <https://wmo.int/fr/news/media-centre/les-indicateurs-du-changement-climatique-ont-atteint-des-niveaux-record-en-2023-omm>.

⁴Ressources naturelles Canada, Rapport national sur la situation des feux de végétation, (2 novembre 2023) : <https://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/rapport>.

⁵Bureau d'assurance du Canada, Les événements météorologiques extrêmes en 2023 ont causé plus de 3,1 milliards \$ en dommages assurés, (8 janvier 2024) : <https://fr.abc.ca/news-insights/news/severe-weather-in-2023-caused-over-3-1-billion-in-insured-damage>.

⁶Adam B. Smith, 2023: A historic year of U.S. billion-dollar weather and climate disasters, National Oceanic and Atmospheric Administration National Centers for Environmental Information : <https://www.climate.gov/news-features/blogs/beyond-data/2023-historic-year-us-billion-dollar-weather-and-climate-disasters>.

Le Rapport 2023 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) explique qu'avec les politiques mondiales actuelles et sans mesures supplémentaires, le réchauffement de la planète atteindra 2,9 °C au cours du 21^e siècle⁷. Ce chiffre est supérieur à la cible de l'Accord de Paris, traité sur le climat visant à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2 °C, de préférence à 1,5 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. Selon le PNUE, les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent être réduites de 28 %, d'ici jusqu'à 2030, pour atteindre la cible de 2 °C de l'Accord de Paris, et de 42 % pour atteindre la cible de 1,5 °C⁸. Les prochaines contributions déterminées au niveau national (CDN), c'est-à-dire les plans et les cibles pour la réduction des émissions de GES que les pays signataires de l'Accord de Paris doivent mettre à jour tous les cinq ans, doivent être soumises en 2025. Il faudra plus d'ambition pour se rapprocher de la cible de 2 °C.

Dans ce contexte, et à titre de gestionnaires de placements qui pratiquent l'intégration des facteurs ESG, nous reconnaissons l'importance d'atteindre les cibles de l'Accord de Paris. Selon le consensus scientifique, pour atteindre ces objectifs d'ici la fin du siècle, l'économie mondiale doit devenir effectivement carboneutre d'ici 2050⁹. En 2021, Beutel Goodman (BG) a officiellement déclaré son appui au GIFCC et a rejoint ainsi plus de 4 800 organisations qui s'engagent à accroître la résilience du système financier et à le protéger contre les risques climatiques avec des moyens de communication plus efficaces. Nous continuerons d'appuyer les conseils des normes de durabilité dans leurs efforts pour atteindre les objectifs du GIFCC et de l'IFRS Foundation.

L'une des principales difficultés rencontrées dans l'analyse des risques et des occasions liés aux changements climatiques est le manque de profondeur, de cohérence et d'exactitude des données et, dans certains cas, l'absence de toute information sur les activités des entreprises en matière de changements climatiques. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) élabore actuellement des normes de base mondiales de présentation de l'information financière liée à la durabilité. En juin 2023, l'ISSB a mis en place deux normes facultatives pour les entités qui souhaitent présenter de l'information sur les risques et les occasions liés à la durabilité et aux changements climatiques qui pourraient raisonnablement avoir des effets sur leurs flux de trésorerie et sur leur accès au financement ou le coût du capital à court, moyen ou long terme.

Suivant les recommandations de l'ISSB, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité a présenté un projet de normes d'information sur la durabilité en mars 2024. Nous accueillons favorablement ces nouvelles normes, car une communication accrue et normalisée de l'information financière permettra aux investisseurs de mieux analyser les risques et les occasions des entreprises en lien avec les changements climatiques et de faire des comparaisons entre les secteurs ou au sein d'un même secteur. Grâce à une transparence accrue, les impacts financiers seront mieux compris, ce qui permettra une prise de décision éclairée.

⁷Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Un message repassé en boucle : Rapport 2023 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions* : <https://www.unep.org/fr/resources/rapport-2023-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-de-reduction-des->

⁸*Ibid.*

⁹La carboneutralité est atteinte lorsque la contribution nette d'un intervenant aux émissions mondiales de CO₂ est de zéro. Les émissions de CO₂ attribuables aux activités de l'intervenant doivent être entièrement compensées par des activités de réduction ou d'élimination du CO₂ exclusivement revendiquées par l'intervenant, indépendamment du moment où ont lieu ces activités ou de leur ampleur relative.

Bien que la communication de l'information financière demeure un défi, nous croyons qu'il y a du progrès. Au cours de l'exercice 2022, 58 % des entreprises ont respecté au moins cinq des onze recommandations du GIFCC, une amélioration marquée par rapport à 18 % en 2020¹⁰. Le pourcentage d'entreprises qui ont communiqué de l'information au sujet des occasions ou des risques liés aux changements climatiques, de la surveillance par le conseil d'administration et des cibles relatives au climat a connu une hausse de 26 % en 2020, de 25 % en 2021 et de 24 % en 2022¹¹. Selon Net Zero Tracker, 845 des 2 000 plus grandes sociétés cotées en bourse dans le monde ont atteint, se sont engagées à atteindre ou ont proposé des objectifs pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050¹².

Beutel Goodman est une société canadienne privée et indépendante de gestion de placements. Depuis plus de 50 ans, nous avons à cœur d'aider nos clients institutionnels, privés fortunés et particuliers à atteindre leurs objectifs de placement à long terme. En tant qu'investisseurs axés sur la valeur, nous mettons l'accent sur le risque absolu et la préservation du capital, qui sont les pierres angulaires de notre processus de recherche fondamentale et d'investissement discipliné. Nous nous engageons à intégrer des critères ESG à notre processus d'investissement, dans le cadre de notre évaluation du rendement financier et des perspectives de croissance. À titre de gestionnaires actifs de portefeuilles concentrés, l'engagement, le vote par procuration et la collaboration sont des éléments clés de nos activités d'investissement, et sur ces questions cruciales, nous voulons avancer avec diligence et réflexion.

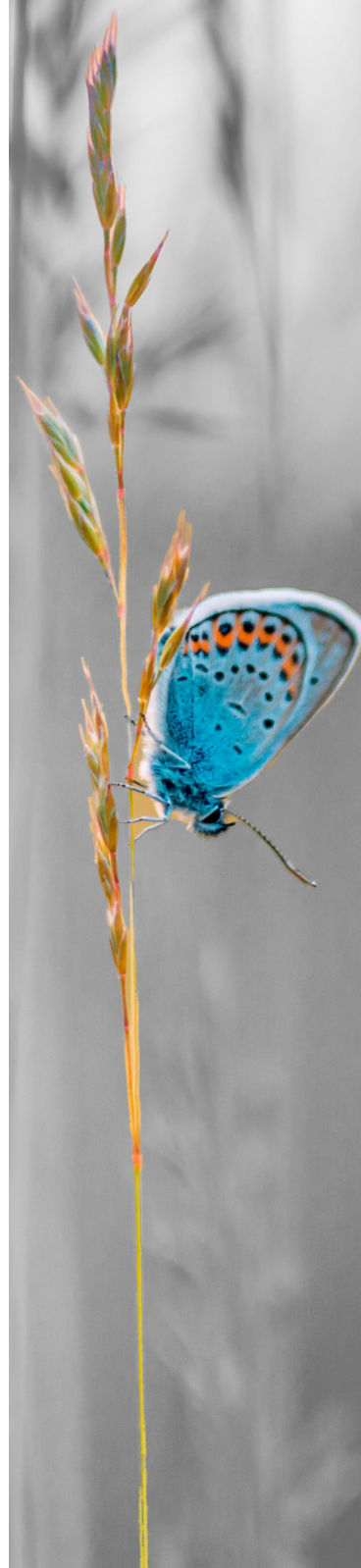
La valeur des entreprises dans lesquelles nous investissons peut être affectée à long terme par les changements climatiques, par exemple l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes. Les entreprises sont également confrontées à des risques de transition liés à leur empreinte carbone, notamment des risques politiques, juridiques, technologiques, de marché et de réputation. Nous pensons que la prise en considération des risques climatiques fait partie du processus d'évaluation des résultats financiers et des perspectives d'un placement, et cadre avec notre devoir fiduciaire envers nos clients.

Les changements climatiques sont des éléments clés de notre intégration des facteurs ESG et de notre approche d'investissement responsable, car nous recherchons la durabilité financière à long terme des placements pour nos clients. En plus de prendre en considération les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises, telles que celles dont le taux d'émission de GES est élevé ou celles

¹⁰Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, 2023 Status Report, (octobre 2023) : <https://www.fsb.org/2023/10/2023-tcfd-status-report-task-force-on-climate-related-financial-disclosures/>.

¹¹*Ibid.*

¹²Net Zero Tracker : <https://zerotracker.net/>.

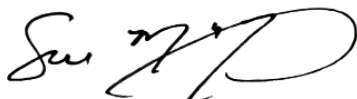


fortement exposées aux répercussions physiques des changements climatiques, nous considérons les possibilités pour les entreprises dont les activités commerciales et les technologies peuvent contribuer à la transition et à l'atteinte des cibles climatiques dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation. À l'aide de notre processus d'investissement discipliné, nous suivons et évaluons les objectifs fixés et mis en œuvre par les entreprises qui constituent nos portefeuilles pour se prémunir contre les risques climatiques et tirer parti des occasions connexes. Se fixer et mettre en œuvre de tels objectifs représente un vrai défi, particulièrement au Canada, où l'économie dépend largement de l'exploitation des ressources naturelles.

À titre de gestionnaire de placements, nous nous engageons à collaborer avec les entreprises qui composent nos portefeuilles afin que ces objectifs créent de la valeur. Nous reconnaissons également l'importance d'une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone qui s'engage à atteindre les objectifs climatiques en veillant à ce que l'ensemble de la société – toutes les communautés, tous les travailleurs et tous les groupes sociaux, dont les peuples autochtones du Canada – soit impliquée dans ce changement vers un avenir carboneutre.



Jeff Young, MBA, CFA
Directeur général



Sue McNamara, CFA
Cheffe de l'investissement
responsable
Vice-présidente principale, Titres à
revenu fixe



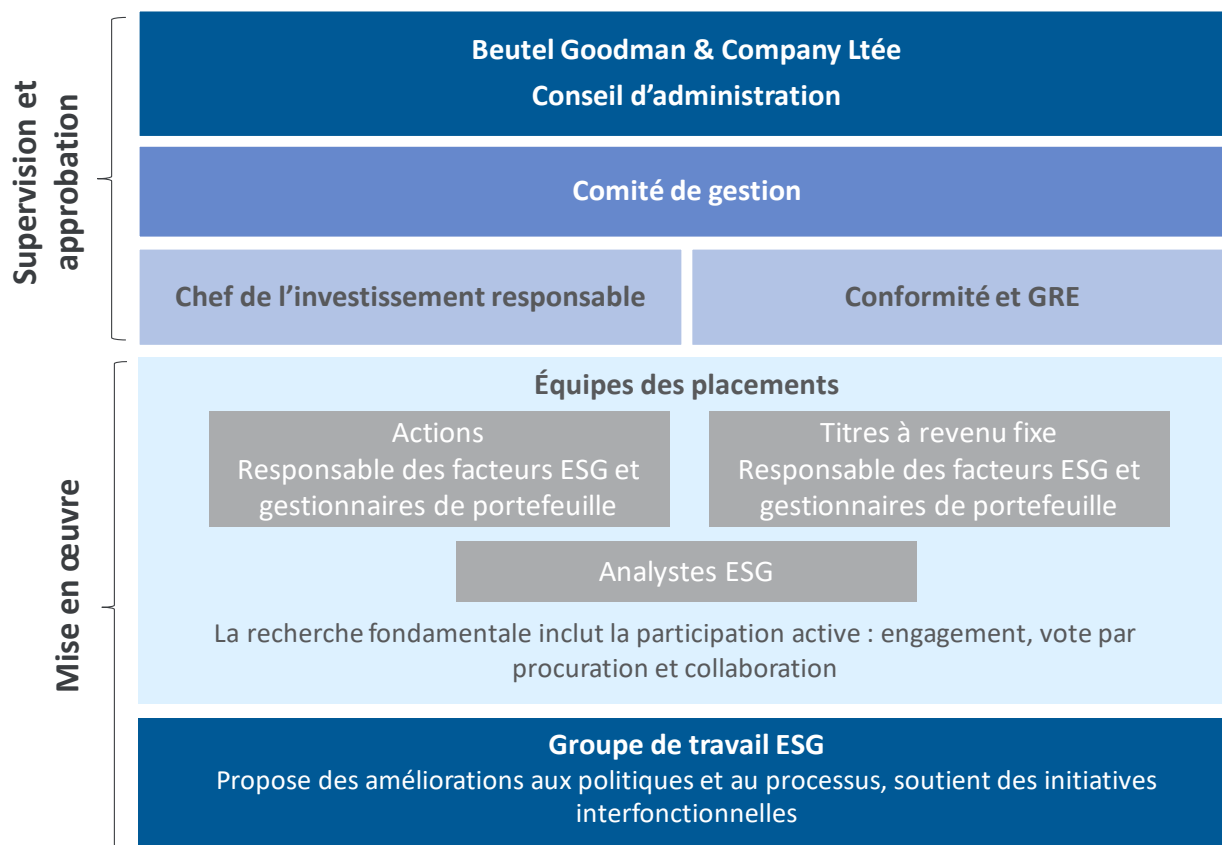
Eva Grant, CFA
Vice-présidente, Analyse de
portefeuille et investissement
responsable
Titre de compétences en matière
de comptabilité du développe-
ment durable (FSA)

A photograph of several white wind turbines in a mountainous valley. The turbines are in the foreground and middle ground, with snow-capped mountains in the background. A blue rectangular box is overlaid on the right side of the image.

GOUVERNANCE

La supervision des activités liées aux changements climatiques de Beutel Goodman, présentée dans la figure 1 ci-dessous, suit la même structure de gouvernance que celle de notre supervision ESG.

Figure 1. Supervision des activités liées aux changements climatiques de Beutel Goodman



Source: Beutel, Goodman & Compagnie Ltée.

Selon nous, nos responsabilités claires en matière d'ESG améliorent la façon dont nous menons nos activités et servons nos clients dans le cadre de notre approche globale de placement :

- Le **comité de gestion** est une autorité décisionnelle essentielle de Beutel Goodman. Il est responsable de notre approche ESG et climat et, à ce titre, il examine et approuve notre cadre lié au climat, nos politiques en matière d'investissement responsable, nos rapports sur l'investissement responsable, l'information que nous présentons en lien avec les principes pour l'investissement responsable (PRI) et les changements climatiques, ainsi que nos initiatives et collaborations liées à la lutte contre les changements climatiques.
- Le **chef de l'investissement responsable** assure la gouvernance de l'investissement responsable et l'application uniforme de cette approche dans l'ensemble de notre société, ce qui comprend toutes les activités en lien avec les changements climatiques. Ce poste relève directement du comité de gestion.

- Au niveau de la société, le **vice-président, Gestion du risque d'entreprise** assure la gestion des risques ESG en exerçant une surveillance de notre approche ESG et climat, de nos engagements en la matière et de nos exigences de divulgation de l'information climatique, ainsi qu'en présentant des rapports périodiques au comité de gestion.
- Le **chef de la conformité** assure le suivi, l'évaluation et la communication des exigences réglementaires en matière de conformité ESG et climat, tout en supervisant la conformité globale de la société. Ce poste relève directement du comité de gestion.
- Les **analystes et les gestionnaires de portefeuille** sont responsables de l'ensemble des décisions relatives aux titres et s'appuient sur le cadre relatif aux facteurs ESG de Beutel Goodman pour leurs processus analytiques et leurs activités d'engagement auprès des entreprises, s'il y a lieu. Ils analysent tous les facteurs importants qui peuvent influencer sur les recommandations en matière de placement, dont ceux en lien avec les changements climatiques. Les activités qui incombent à l'équipe des placements, y compris l'engagement et les votes par procuration, font l'objet de rapports trimestriels au comité de gestion de la société.
- Les **responsables des facteurs ESG, les gestionnaires de portefeuilles d'actions et les gestionnaires de portefeuilles de titres à revenu fixe** ont pour mandat de définir les politiques et les procédures ESG, y compris sur les activités liées aux changements climatiques, et de mettre en œuvre et de coordonner nos activités d'investissement ESG et en lien avec les changements climatiques. De plus, ils doivent envisager de futures initiatives d'investissement responsable.
- Les **analystes ESG** produisent des rapports, gèrent nos sources de données et fournissent un soutien général pour nos activités ESG et celles liées aux changements climatiques.
- Le **groupe de travail ESG**, composé de membres des équipes des actions et des titres à revenu fixe et de représentants de divers canaux de clientèle, se réunit régulièrement pour discuter d'éventuelles initiatives d'investissement responsable ainsi que pour fournir des mises à jour et de la rétroaction.



STRATÉGIE

Risques et occasions liés aux changements climatiques

Les risques liés aux changements climatiques sont classés en deux grandes catégories :

1. Les risques liés aux impacts physiques des changements climatiques;
2. Les risques liés à la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone.

Ces risques sont susceptibles d'avoir des répercussions financières importantes sur les entreprises qui composent nos portefeuilles de placement et peuvent entraîner, entre autres, une augmentation des coûts d'investissement et d'exploitation, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des dépréciations et des réductions de valeur, une perte de revenus et de parts de marché, des baisses de la cote de crédit, une augmentation des coûts d'assurance ou des actifs non assurables et des difficultés d'accès aux marchés de capitaux. Les risques liés aux changements climatiques qui se traduisent par un risque financier doivent faire l'objet d'une gestion active.

Les risques physiques résultant des changements climatiques peuvent être aigus ou chroniques. Les risques physiques aigus sont en lien avec des événements, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les cyclones, les feux de forêt, les ouragans et les inondations, qui font de plus en plus de dommages. Les risques physiques chroniques renvoient aux changements à plus long terme des régimes climatiques (par exemple, la hausse durable des températures, la hausse du niveau de la mer ou les changements des régimes de précipitation) qui peuvent entraîner une élévation du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chroniques¹³. Les événements liés aux changements climatiques peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé humaine, les villes, les infrastructures, les écosystèmes, la production alimentaire et l'accès à l'eau potable. Selon un rapport de S&P, si aucune mesure d'adaptation n'est prise, les coûts financiers découlant des risques liés aux changements climatiques s'élèveront d'ici 2050 à une moyenne de 3,3 % (et jusqu'à 28 %) par année de la valeur des actifs immobiliers détenus par les entreprises qui composent l'indice S&P Global 1200¹⁴.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, nous prenons également en compte les risques et les occasions pour les émetteurs de dettes souveraines, notamment le risque d'augmentation des dépenses publiques en lien avec la résilience climatique (préventives) et les programmes d'aide (en réaction à un phénomène météorologique). Des facteurs susceptibles d'accroître l'endettement des pays et qui auraient un impact sur le fardeau de leur dette, les évaluations et les notes de crédit. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des zones très vulnérables aux changements climatiques¹⁵. La Climate Policy Initiative (CPI) estime qu'il faudra investir entre 5,4 et 11,7 billions de dollars américains par année jusqu'en 2030 pour éviter que les températures mondiales dépassent le seuil de 1,5 °C, puis entre 9,3 et 12,2 billions de dollars américains par année de 2030 à 2050¹⁶. Ces investissements ne sont rien en comparaison des coûts sociaux et économiques que nous devons assumer si les

¹³Recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, (juin 2017) : <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/FINAL-2017-TCFD-Report.pdf>.

¹⁴S&P Global, Quantifying the financial costs of climate change physical risks for companies, (novembre 2023) : <https://www.spglobal.com/esg/insights/featured/special-editorial/quantifying-the-financial-costs-of-climate-change-physical-risks>.

¹⁵IPCC, 2023: Summary for Policymakers. Extrait de : Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [équipe de rédaction principale : H. Lee et J. Romero]. IPCC, Genève, Suisse, p. 1-34, doi : 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647 : https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf.

¹⁶Caroline Alberti, The Cost of Inaction, The Climate Policy Initiative, (4 janvier 2024) : <https://www.climatepolicyinitiative.org/the-cost-of-inaction/>.

scénarios climatiques de référence se concrétisent, coûts qui pourraient atteindre au moins 1 266 billions de dollars américains selon les estimations de la CPI et qui continueront de grimper si nous restons dans l'inaction⁵. De plus, les inondations majeures, les épisodes de chaleur extrême, les sécheresses et les feux de forêt comme ceux qui ont fait rage partout sur la planète en 2023 compromettent la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et le bien-être humain.

Les risques liés aux changements climatiques peuvent apparaître à court, à moyen ou à long terme. Voici les risques physiques aigus qui pèsent sur les entreprises à court et à moyen terme :

- La santé et sécurité des travailleurs; la diminution de la productivité en raison de l'absentéisme des employés
- La volatilité des prix des produits de base
- Les dommages physiques aux installations des entreprises

Voici les risques qui, selon nous, se présenteront à moyen et à long terme :

- Les actifs délaissés/pertes de valeur
- Des perturbations des chaînes d'approvisionnement
- L'augmentation des dettes souveraines
- L'inflation

Enfin, voici les risques aigus et chroniques à long terme liés aux changements climatiques :

- L'accès à l'assurance
- La rareté de l'eau
- Le changement des habitudes de consommation
- La migration de masse
- De nouveaux itinéraires de transport (p. ex. : À la suite d'une grave sécheresse au Panama, la circulation de navires a été restreinte dans le canal de Panama. Le détour par le cap Horn ajoute environ 5 000 miles marins au trajet entre les États-Unis et l'Asie, ce qui fait croître les délais et les coûts pour les expéditeurs et peut entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.)

Le graphique suivant a été créé avec le test de scénario MSCI pour la valeur à risque climatique et identifie les risques physiques d'un ensemble d'entreprises dans lesquelles nous pourrions investir. Les entreprises de l'indice MSCI ACWI ont été utilisées à titre indicatif aux fins de l'exercice.

¹⁷Ibid.

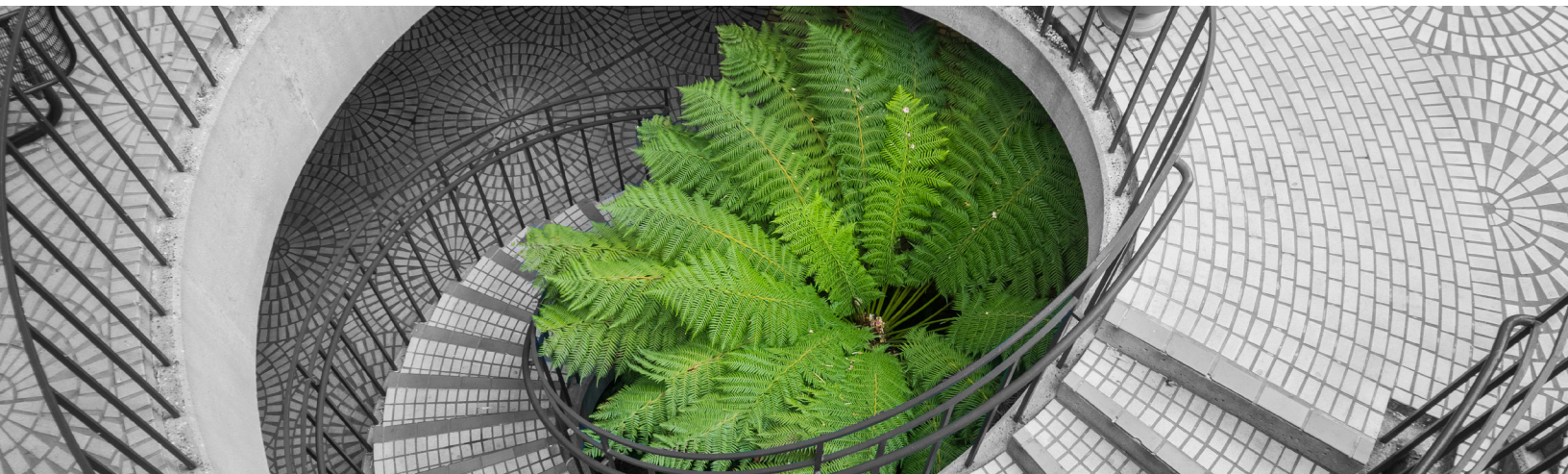
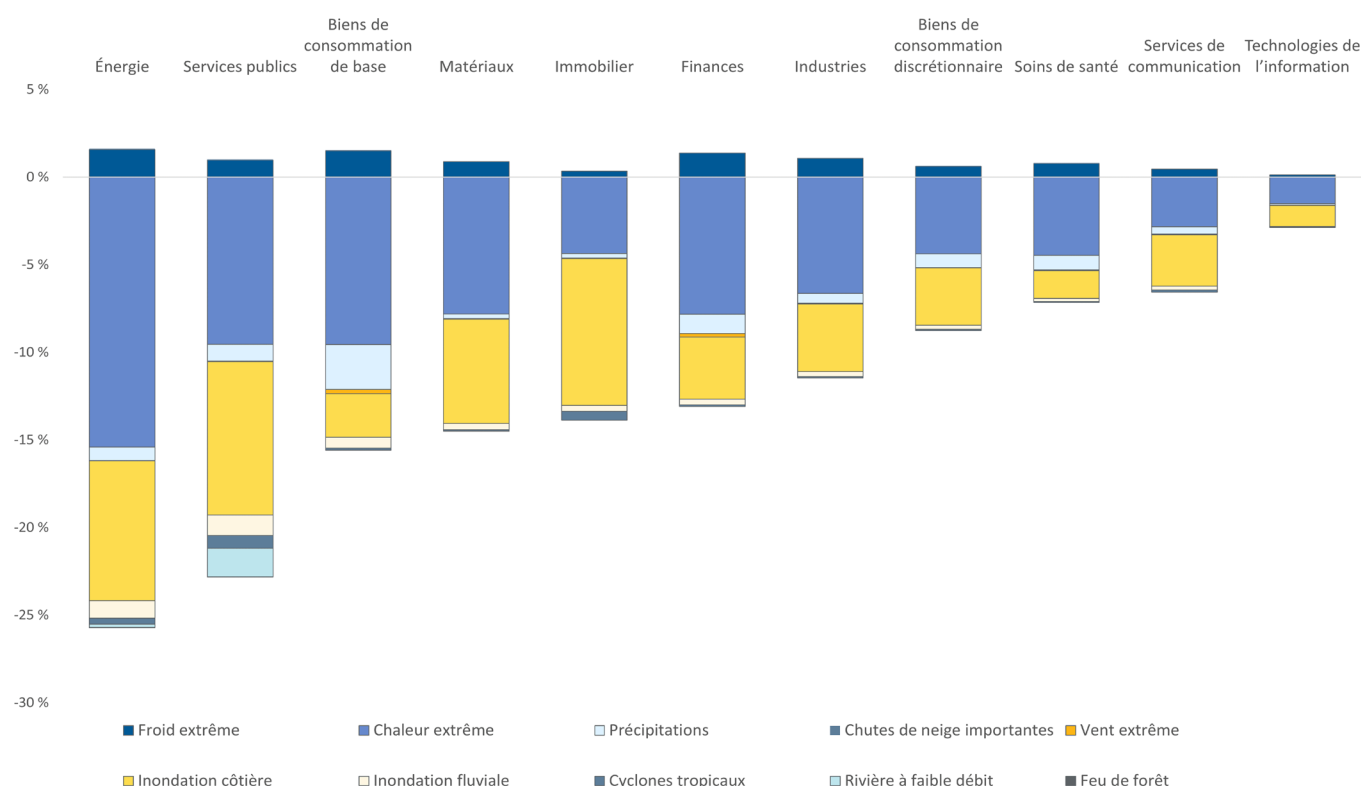


Figure 2. Risques physiques par secteur GICS – Indice MSCI ACWI

À titre indicatif seulement. Sources : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie Itée. Au 31 décembre 2023. La valeur à risque climatique correspond à la valeur d'un titre en période de tensions sur les marchés par rapport aux coûts et aux revenus cumulés liés aux risques de transition et aux risques physiques projetés jusqu'à la fin du siècle.

Remarque : Nous utilisons le scénario ordonné de 2 °C du Réseau pour le verdissement du système financier pour le calcul de la valeur à risque climatique.

Selon cette analyse, l'univers investissable (indice MSCI Monde tous pays) est surtout vulnérable aux risques liés aux épisodes de chaleur extrême et aux inondations côtières, sans doute en raison de l'emplacement des entreprises. Nos discussions avec les entreprises portent sur l'adaptation aux changements climatiques et la résilience, le recouvrement des coûts engendrés par les événements climatiques et des coûts d'assurance, et les mesures d'atténuation. Les entreprises dont les activités sont situées dans une région côtière sont plus exposées à l'élévation du niveau de la mer. Les risques physiques touchent également le secteur financier par le biais de son offre de produits financiers. Les compagnies d'assurance doivent couvrir le coût des dommages causés par les événements météorologiques extrêmes, tandis que les banques peuvent voir le nombre de défauts de paiement augmenter. Pour mieux comprendre les principaux risques physiques qui touchent les entreprises du secteur financier dont nous détenons des titres et leurs efforts d'atténuation de ces risques, nous avons évalué leurs risques physiques en fonction de leur offre de produits, de leur empreinte géographique et de leurs programmes de gestion des risques.

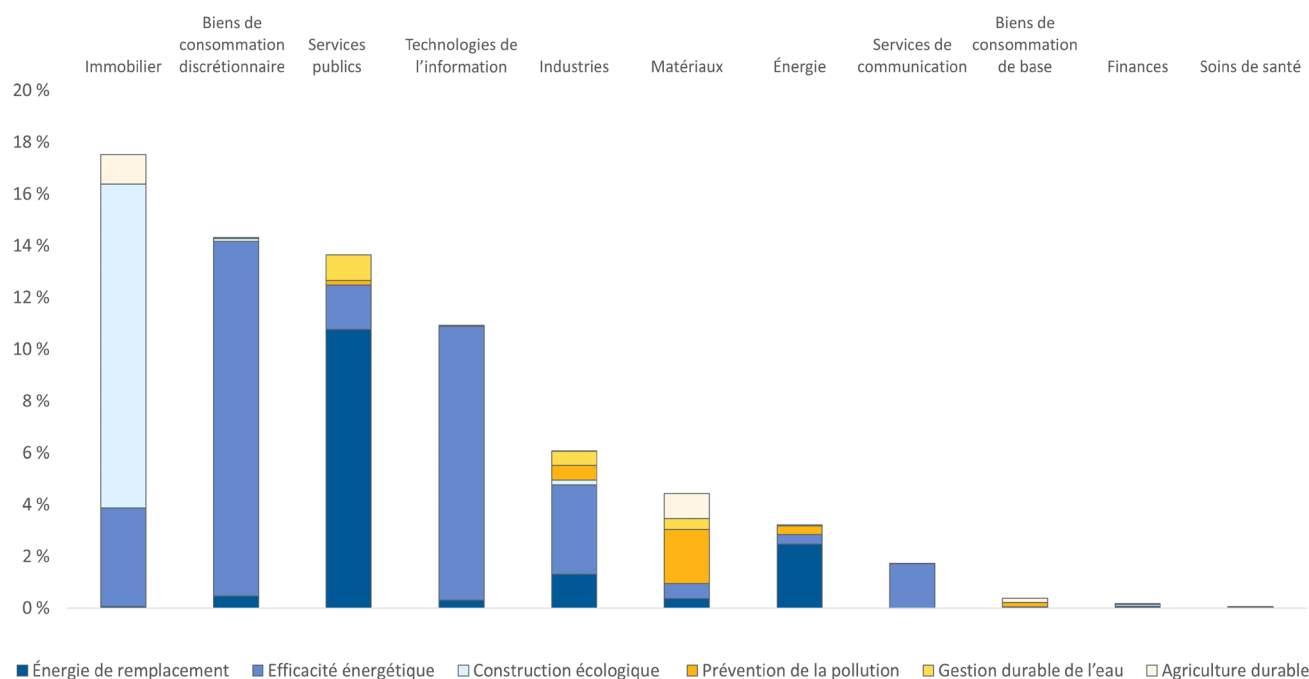
La chaleur excessive, en plus d'engendrer des risques en matière de santé au travail, limite le fonctionnement et les capacités des travailleurs. Selon les conclusions d'une étude de l'Organisation internationale du travail, en 2030, 2,2 % du total des heures travaillées dans le monde seront perdues en raison des températures élevées, soit une perte de productivité équivalant à 80 millions de postes à temps plein¹⁸.

¹⁸Organisation internationale du travail, Travailler sur une planète plus chaude, (2019) : https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_737037.pdf.

Dans certains domaines, la hausse du risque physique commence à se répercuter sur le risque de crédit. En novembre 2023, une grande agence d'évaluation du crédit a revu à la baisse la cote de crédit de l'entreprise de services publics Fortis Inc. parce que ses actifs sont exposés à un risque physique accru découlant des feux de forêt, des tempêtes, des ouragans et des inondations.

Du côté des occasions, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique qu'un investissement énergétique annuel de 5 billions de dollars américains est nécessaire d'ici 2030, ce qui implique de tripler les investissements dans les infrastructures énergétiques, la production d'électricité et les combustibles à faibles émissions¹⁹. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) demande aux signataires de l'Accord de Paris de prendre des mesures pour tripler la capacité de production d'énergies renouvelables à l'échelle mondiale et doubler les améliorations en matière d'efficacité énergétique d'ici 2030, ainsi que d'autres mesures pour assurer la transition hors des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques d'une manière juste, ordonnée et équitable. Dans le but de comprendre les secteurs qui pourraient tirer avantage de la décarbonation, nous avons utilisé le MSCI pour évaluer les possibilités de revenu vert. Les entreprises de l'indice MSCI ACWI ont été utilisées à titre indicatif aux fins de l'exercice. Les discussions avec les entreprises sur les possibilités liées aux changements climatiques sont axées sur l'efficacité énergétique, la mise en application des énergies renouvelables et l'adoption de normes de construction écologique.

Figure 3. Revenu vert par secteur GICS – Indice MSCI ACWI



À titre indicatif seulement. Sources : MSCI ESG Manager, Beutel Goodman. Au 31 décembre 2023.

¹⁹Agence internationale de l'énergie, Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector, (octobre 2021) : <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>.

RISQUES DE
TRANSITION

Les risques de transition pèsent de diverses manières sur les finances et la réputation des entreprises. Les gouvernements imposent des mesures réglementaires et législatives, comme les taxes sur le carbone, les réductions et obligations de déclaration des émissions de GES et l'abandon progressif des combustibles fossiles. Celles-ci peuvent faire croître les coûts, nécessiter des avancées technologiques, faire augmenter les dépenses en immobilisations et modifier l'orientation stratégique des entreprises, qui seront contraintes de trouver des sources d'énergie plus vertes pour alimenter leurs installations, ce qui risque de faire augmenter les coûts. Inversement, les gouvernements pourraient offrir des incitatifs fiscaux pour des technologies plus propres telles que l'énergie éolienne et solaire ainsi que la capture et le stockage de carbone. Le développement de nouvelles technologies, éventuellement perturbatrices, fera des gagnants et des perdants. Les entreprises qui ne s'adaptent pas aux changements et s'accrochent à l'utilisation du carbone feront face à une baisse de la demande pour leurs produits, voire à leur obsolescence. Par ailleurs, plusieurs nouvelles technologies, comme le stockage de l'électricité dans des piles, les mélanges avec de l'hydrogène et la capture directe du dioxyde de carbone, pourraient révolutionner la manière dont l'énergie est produite et circule dans les chaînes d'approvisionnement, ce qui offrirait des occasions considérables.

Également, l'augmentation du nombre de phénomènes climatiques extrêmes provoquera un accroissement du risque de litige pour les entreprises. La société de services publics PG&E Corp., mise en cause dans le déclenchement de plusieurs feux de forêt meurtriers en Californie en 2019, s'est ainsi retrouvée exposée à de nombreux litiges et à un fardeau financier potentiel qui l'ont mise dans l'incapacité de payer ses obligations et l'ont contrainte à déclarer faillite. Hawaiian Electric fait également face à un risque de litige à la suite des feux de forêt dévastateurs qui ont causé des pertes humaines et d'importants dégâts matériels à Maui en 2023. Les entreprises courent aussi des risques de réputation lorsqu'elles sont accusées d'écoblanchiment ou donnent l'impression que leurs pratiques exemplaires ne sont pas à jour, ce qui peut mener à des commentaires négatifs des parties prenantes et compromettre l'accès au financement.

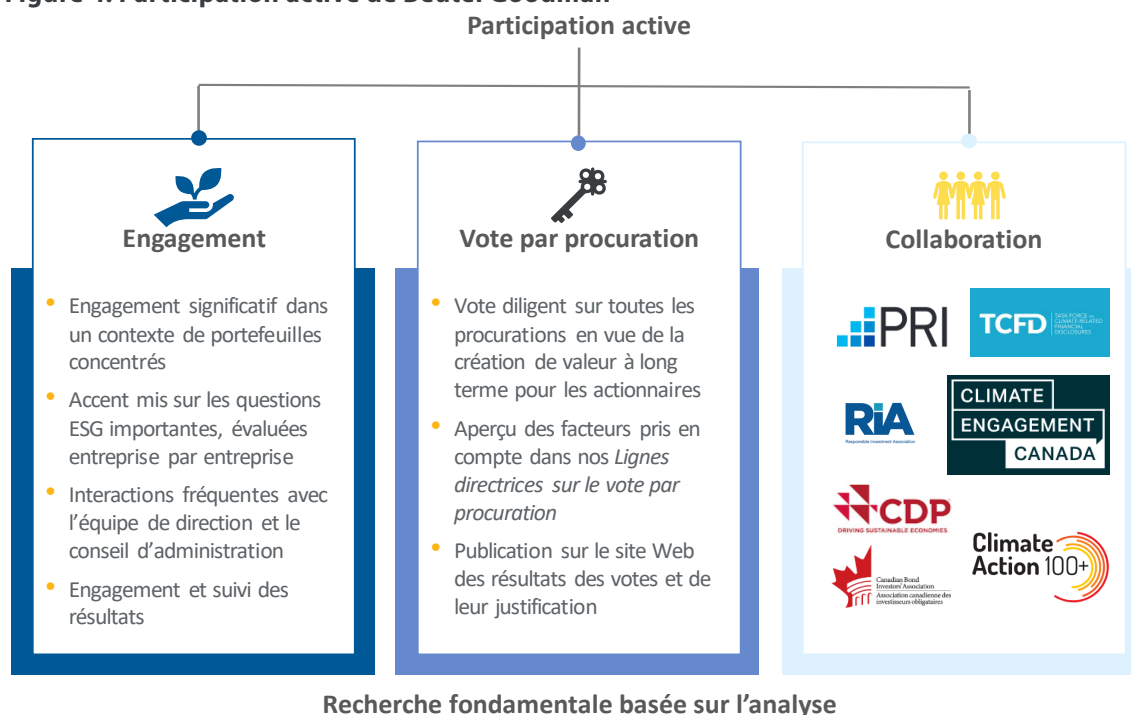
Les risques et les occasions varient considérablement d'un secteur à l'autre. Par exemple, les risques en matière de réglementation et d'obsolescence sont importants pour les secteurs à fortes émissions de carbone, tels que l'énergie et les services publics, mais ces secteurs ont le plus à gagner des nouvelles technologies et des sources d'énergie plus vertes.

ALIGNEMENT
INTERNE

Nous essayons actuellement de comprendre les effets des risques climatiques physiques et de transition sur nos activités. Nous n'avons qu'un seul bureau, situé dans le centre-ville de Toronto, en Ontario, dont nous sommes locataires. Notre immeuble de bureaux a obtenu la certification d'immeuble écoresponsable BOMA BEST. Cette certification constitue un symbole de durabilité reconnu à l'échelle mondiale. Elle propose une feuille de route pour la décarbonation, la réduction de la consommation d'eau et du gaspillage, la mise aux normes en matière d'accessibilité et d'équité, et l'adaptation aux risques climatiques. Nos plans de continuité des activités et de reprise après sinistre prennent en compte les risques climatiques auxquels ce site est exposé. Par exemple, notre politique de télétravail répond au risque qu'un phénomène climatique empêche les employés d'accéder à nos bureaux. La consommation d'électricité, l'utilisation de papier, les déplacements des employés (professionnels et entre le domicile et le travail) et l'efficacité énergétique sont les éléments qui, selon nous, contribuent le plus à l'empreinte carbone de Beutel Goodman. Depuis la pandémie, notre politique de travail flexible a engendré une forte diminution de notre consommation d'énergie et de papier. En tant que gestionnaires de placements, nous considérons que nos plus grands risques climatiques sont liés à la réglementation, à la réputation et aux clients.

Le principal objectif de Beutel Goodman à titre de gestionnaire axé sur la valeur est de générer pour ses clients un rendement financier ajusté au risque supérieur à long terme. Dans la poursuite de cet objectif, nous détenons des positions en titres de crédit et en actions de sociétés de haute qualité. Les sociétés ayant des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance robustes partagent souvent les mêmes fondamentaux solides que nous trouvons attrayants selon notre approche de placement axée sur la valeur. Les facteurs ESG, dont les activités liées au climat, peuvent avoir une grande incidence sur la viabilité financière à long terme d'une entreprise et représentent donc une priorité importante de notre processus d'analyse. Grâce à notre approche axée sur la valeur ascendante et rigoureuse, chaque rapport de recherche sur les actions et les titres de crédit que nous préparons comprend des considérations liées aux changements climatiques dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation.

Figure 4. Participation active de Beutel Goodman



Source : Beutel, Goodman & Compagnie ltée. Résumé, à titre indicatif seulement.

L'engagement est un élément essentiel de notre contrôle diligent et de notre suivi continu des investissements dans le cadre de notre processus discipliné d'investissement, puisque des pratiques ESG inadéquates peuvent constituer un risque pour les rendements financiers futurs d'une entreprise. Nous avons pour philosophie d'atteindre nos objectifs grâce à l'engagement, et non au désinvestissement. En effet, nous ne croyons pas que le désinvestissement des entreprises qui produisent des combustibles fossiles ou qui en possèdent des réserves soit la méthode la plus efficace pour atteindre des cibles climatiques compatibles avec nos objectifs d'investissement. Selon nous, le désinvestissement revient principalement à transférer le pouvoir de l'engagement aux parties prenantes qui n'intègrent pas les facteurs climatiques dans leur analyse des investissements. Nous pensons que nous sommes beaucoup plus à même d'atteindre les objectifs financiers à long terme de nos clients en nous engageant directement auprès des entreprises en tant que partie prenante importante (actions et obligations) qu'en restant sur la touche après un désinvestissement.

Les changements climatiques sont une priorité de nos pratiques de participation active lorsqu'ils ont des répercussions financières importantes sur les entreprises qui composent nos portefeuilles. Nous nous considérons comme de véritables partenaires des entreprises dans lesquelles nous investissons. À ce titre, nous abordons notre participation dans ces entreprises par une collaboration de tous les instants à la création de valeur à long terme pour les parties prenantes. Notre processus de recherche ascendant axé sur la valeur nous permet de détenir des positions concentrées dans nos portefeuilles, ce qui rend nos engagements significatifs. Nos engagements en matière de changements climatiques englobent de nombreux sujets pouvant être importants pour la valeur à long terme de titres, tels que la communication et la transparence (en alignement avec les recommandations du GIFCC), l'empreinte carbone, le parcours vers la carboneutralité, les objectifs basés sur la science, le rôle des nouvelles technologies, les stratégies de réduction des émissions de carbone, la transition énergétique, la durabilité, le rôle dans une transition juste, l'utilisation des énergies renouvelables, le rôle de la compensation carbone, l'alignement de la rémunération des dirigeants sur des objectifs environnementaux et la finance durable. Avec la hausse des événements climatiques, qui risquent d'avoir d'importantes répercussions financières sur les entreprises, nous discutons davantage de plans d'adaptation aux changements climatiques et de résilience avec les entreprises qui composent nos portefeuilles de placement.

Nous tenons des réunions trimestrielles avec les analystes et les gestionnaires de portefeuilles afin d'examiner les analyses pertinentes liées aux changements climatiques au niveau des portefeuilles par rapport aux indices de référence. Cela nous permet d'obtenir un aperçu des principaux domaines de risque afin d'orienter nos engagements. Chaque année, nous passons en revue les entreprises qui composent nos portefeuilles afin de relever celles qui émettent le plus de GES. Nous établissons ensuite une liste des entreprises avec lesquelles nous communiquerons en priorité pour comprendre les principaux éléments qui contribuent à leur empreinte carbone et les mesures qu'elles prennent pour réduire leurs émissions de GES. Cette liste est revue et mise à jour tous les trimestres.

En 2023, nous avons réalisé 111 engagements liés aux changements climatiques. Voici les principaux sujets abordés :

Engagements de carboneutralité d'ici 2050	Émissions de méthane
Cibles intermédiaires	Pathways Alliance et captage et stockage du carbone
Communication	Solutions de transport plus vert
Émissions du champ d'application 3	Financement durable
Objectifs fondés sur la science	Stratégies et investissements liés à l'énergie propre
Stratégies liées aux changements climatiques	Risques et occasions liés à la transition
Carburants de remplacement	Solutions nucléaires – Petits réacteurs modulaires
Relations avec les Autochtones	Développement d'énergies renouvelables et contrats d'achat d'énergie
Rémunération des dirigeants liée aux objectifs climatiques	Utilisation de l'eau
Véhicules électriques	Feux de forêt
Écologisation du réseau électrique	Réglementation et incitatifs du gouvernement en matière de changements climatiques

Nous sommes également convaincus de l'importance d'exercer nos droits de vote de manière réfléchie afin de soutenir la valeur à long terme pour les actionnaires par le biais du vote par procuration. Les gestionnaires de portefeuille et les analystes sont responsables des votes par procuration. Avant de voter, nous évaluons soigneusement tous les points de scrutin selon leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Nous prenons également en considération les mesures que l'entreprise pourrait déjà avoir mises en œuvre pour répondre aux enjeux soulevés dans la proposition. En tant qu'investisseurs responsables, nous cherchons à prendre des décisions de vote éclairées grâce à une recherche diligente, notamment en engageant un dialogue direct avec les entreprises, ce qui nous permet de rassembler des renseignements et d'avoir des discussions approfondies. Lorsque cela est pertinent pour la valeur à long terme d'une entreprise, nous utiliserons également le pouvoir de nos votes par procuration pour envoyer un message au conseil d'administration, par exemple si les activités liées au climat ne sont pas conformes aux engagements pris. Nous faisons preuve d'une transparence complète : notre registre de votes par procuration est entièrement accessible au public sur notre [site Web](#).

Nous procédons à un examen approfondi de chaque proposition, examinons celles qui devraient raisonnablement relever de la compétence du conseil d'administration et de la direction, discutons avec la direction lorsque nécessaire et cherchons à déterminer si la proposition améliorera la valeur pour les actionnaires ou contribuera à prévenir les risques importants ou les risques de réputation. Nous prenons également en considération les mesures qu'une entreprise pourrait déjà avoir mises en œuvre ou qu'elle s'est engagée à prendre pour répondre aux enjeux soulevés. Nous ne soutenons pas aveuglément toutes les procurations en lien avec les changements climatiques. Il est à noter que le fait de voter contre des résolutions en matière de changements climatiques ne signifie pas un manque d'engagement et ne doit pas remettre en question notre engagement sur les questions liées aux changements climatiques qui ont un rapport avec les rendements financiers à long terme.

Exemple de vote par procuration – Metro inc.

Entreprise : Metro inc.

Proposition : Proposition des actionnaires concernant l'adoption de cibles cohérentes avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris

Décision de vote : CONTRE (recommandation de la direction : CONTRE; recommandation de Glass Lewis : POUR)

Justification : Bien que nous reconnaissons l'importance de faire face aux défis climatiques et de réduire les émissions, l'adoption d'un objectif de carboneutralité, notamment en ce qui concerne les émissions du champ d'application 3, représente un défi de taille. À notre avis, le calendrier proposé n'est pas raisonnable et l'entreprise ne peut mesurer les émissions de type 3 compte tenu des technologies existantes, ce qui rend un tel engagement impossible à réaliser pour le moment. Metro a fait des progrès considérables en vue d'améliorer son processus de divulgation et ses objectifs de réduction des émissions dans l'ensemble de l'entreprise, tout en s'engageant à en faire davantage. Nos discussions avec l'entreprise nous ont permis de constater que la direction prenait en compte les propositions de manière réfléchie et qu'elle travaillait activement à l'amélioration de son programme de lutte contre les changements climatiques. Nous continuerons à suivre les progrès réalisés à ce sujet.

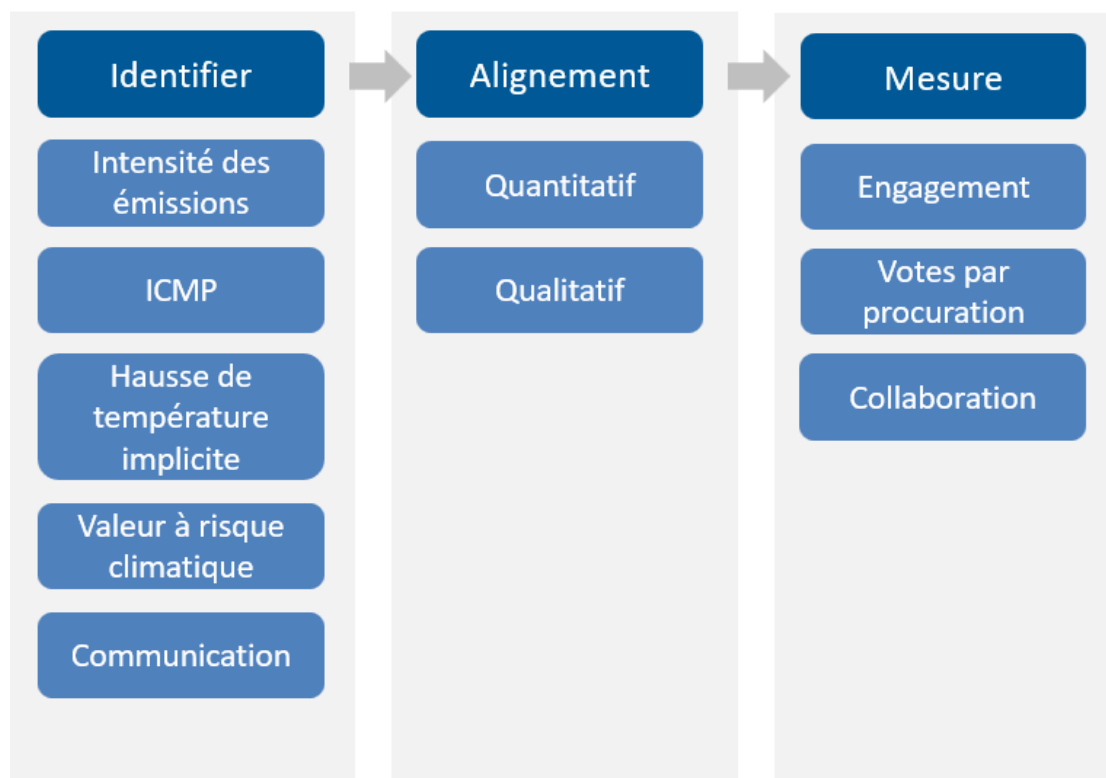
COLLABORATION

Nous reconnaissons que la mise en commun des ressources avec d'autres investisseurs peut améliorer l'efficacité des mesures d'engagement et entraîner des répercussions d'investissement positives à long terme. Nous aspirons à participer davantage à des activités d'engagement collaboratif appropriées qui s'arriment à notre philosophie de gestion active et à nos engagements prioritaires. Nous sommes membres de Climate Action 100+, une initiative d'investisseurs mondiale composée de plus de 700 investisseurs qui collaborent pour encourager les entreprises à améliorer la gouvernance des changements climatiques, à diminuer leurs émissions et à renforcer la communication de l'information financière liée aux changements climatiques dans le but de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires. Nous sommes désignés comme investisseur collaborateur auprès de Duke Energy Corp. et Unilever plc. Nous sommes un membre fondateur d'Engagement climatique Canada, une initiative financière comptant 46 participants qui favorise le dialogue avec les entreprises canadiennes pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette. Nous soutenons actuellement les engagements suivants : Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée, Cenovus Energy Inc., Compagnies Loblaw Ltée, Lundin Mining Corp. et Pembina Pipeline Corp.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENGAGEMENT

Comme nous reconnaissons l'importance d'atteindre les cibles de l'Accord de Paris pour la viabilité financière à long terme, nous discutons avec les équipes de direction et les conseils d'administration de leur engagement en faveur de la carboneutralité d'ici 2050 et de leur rôle dans la transition énergétique. L'un des principaux thèmes de l'engagement climatique est la voie suivie par une entreprise pour parvenir à des émissions de GES nulles d'ici 2050. Nous utilisons une approche en plusieurs étapes, illustrée ci-dessous.

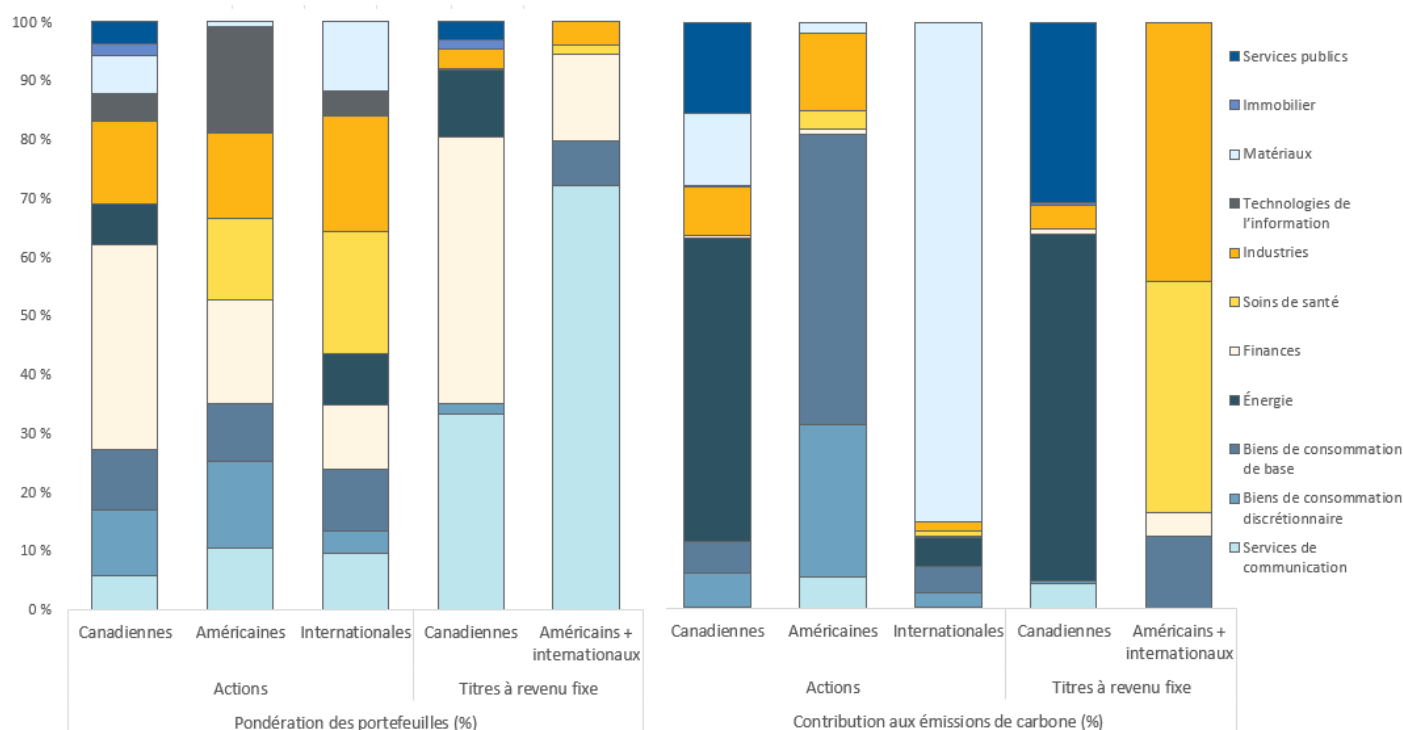
Figure 5 : Évaluation de l'alignement sur l'objectif de carboneutralité par Beutel Goodman



Source : Beutel, Goodman & Compagnie Ltée

La première étape consiste à utiliser des données quantitatives, comme l'intensité carbonique moyenne pondérée (ICMP), pour identifier les entreprises dont l'empreinte carbone est la plus importante dans le portefeuille. À l'issue de cette analyse, nous pouvons établir un ordre de priorité pour les engagements.

Figure 6. Portefeuilles de Beutel Goodman – Analyse des pondérations des secteurs et des émissions de GES

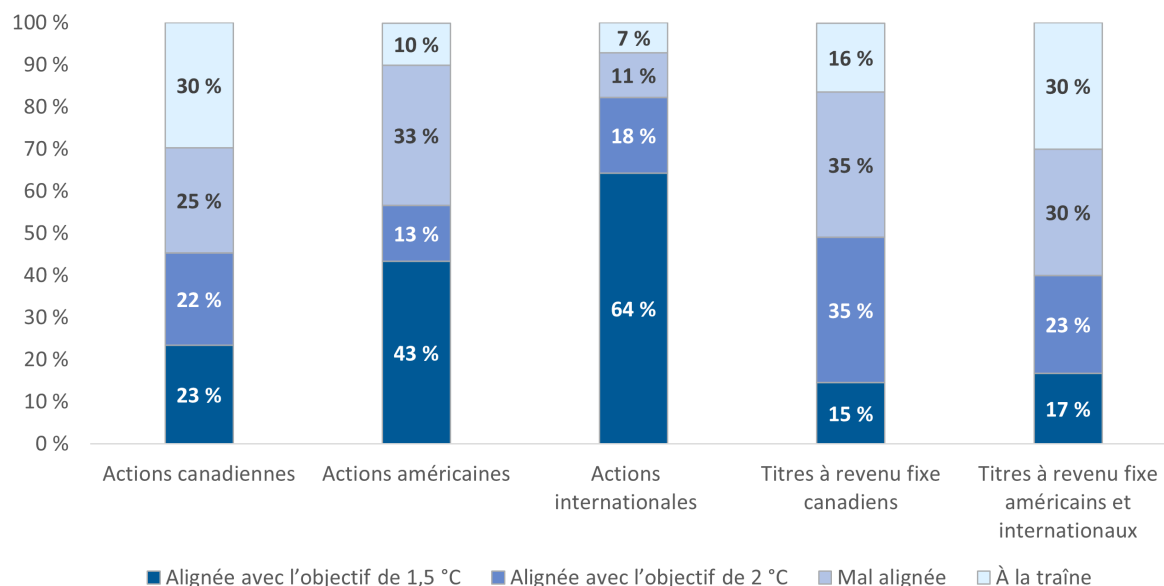


	Actions canadiennes	Actions américaines	Actions EAEO	Obligations canadiennes	Actions américaines/EAEO
Les 3 secteurs avec la plus grande pondération	Biens de consommation discrétionnaire Finances Industries	Biens de consommation discrétionnaire Finances Technologies de l'information	Soins de santé Industries Matériaux	Services de communication Énergie Finances	Services de communication Biens de consommation de base Finances
Les 3 secteurs qui émettent le plus	Énergie Matériaux Services publics	Biens de consommation discrétionnaire Biens de consommation de base Industries	Biens de consommation de base Énergie Matériaux	Services de communication Énergie Services publics	Biens de consommation de base Soins de santé Industries

Sources : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée. Au 31 décembre 2023.

La deuxième étape consiste à déterminer l'alignement de l'entreprise sur l'objectif de carboneutralité, ce qui implique un examen quantitatif et qualitatif. Le critère quantitatif est basé sur la mesure de l'augmentation implicite de la température de MSCI pour déterminer si une entreprise est alignée, mal alignée ou à la traîne concernant l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.

Figure 7. Portefeuilles de Beutel Goodman – Alignement sur l'objectif de carboneutralité



Sources : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie ltée. Au 31 décembre 2023.

Lorsque nous examinons l'engagement d'une entreprise en faveur de la carboneutralité, nous allons au-delà de son engagement global pour évaluer sa crédibilité; en d'autres termes, nous déterminons si elle dispose d'un plan concret ou s'il s'agit pour elle d'une simple aspiration. Pour évaluer cet engagement, nous utilisons un cadre d'évaluation qualitative, basé sur la Paris Aligned Investment Initiative (PAII). Selon la PAII, la carboneutralité est atteinte lorsque les entreprises enregistrent des performances en matière d'intensité des émissions égales ou proches de la carboneutralité et qu'elles ont un plan d'investissement ou un modèle d'affaires qui leur permettra de continuer à être carboneutre²⁰.

L'analyse de l'engagement en faveur de la carboneutralité implique les éléments suivants :

- L'entreprise fixe-t-elle des objectifs à court et moyen terme, ainsi qu'un objectif à long terme?
- Les objectifs de l'entreprise incluent-ils les émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3?
- Les objectifs de l'entreprise sont-ils fondés sur des données scientifiques, en utilisant la méthodologie et la vérification de la Science Based Targets Initiative (SBTi)?

²⁰Paris Aligned Investment Initiative, Net Zero Investment Framework Implementation Guide, version 1.0, (mars 2021) : <https://www.parisalignedassetowners.org/media/2021/03/PAII-Net-Zero-Investment-Framework-Implementation-Guide.pdf>.

- L'entreprise a-t-elle une stratégie de décarbonation? Utilise-t-elle des compensations carbone? Le plan s'appuie-t-il sur des technologies actuellement offertes ou en développement? Le programme de dépenses d'investissement est-il aligné sur les objectifs de l'entreprise?
- Quelles sont les occasions de l'entreprise dans le secteur des technologies propres?
- Le conseil d'administration surveille-t-il et appuie-t-il le plan climatique?
- La rémunération des dirigeants est-elle liée à l'atteinte des cibles climatiques?
- L'engagement prévoit-il une transition juste qui tient compte de la santé et de la sécurité des travailleurs, ainsi que des relations avec la communauté²¹?

Nous avons créé un formulaire d'examen de la PAII, illustré ci-dessous, afin de faciliter l'analyse des engagements d'une entreprise en matière de changements climatiques dans le cadre de notre processus de recherche et d'évaluation. Nous l'avons conçu sur la base des recommandations de la PAII, ainsi que sur les sujets que nous avons fréquemment abordés et que nous estimons importants pour évaluer les risques et les occasions liés au climat d'une entreprise. Les données proviennent de plusieurs sources, dont Bloomberg, MSCI et CDP.

Figure 8. Exemples de mesures climatiques

Entreprise ABC – Fiche d'évaluation PAII								
En millions de dollars canadiens, sauf par action								
Période de 12 mois terminée le 31 décembre	Ex. 2015	Ex. 2016	Ex. 2017	Ex. 2018	Ex. 2019	Ex. 2020	Ex. 2021	Ex. 2022
Empreinte carbone								
Émissions de GES du champ d'application 1 (en milliers de tm de CO ₂ e)	2 207	2 455	10 212	10 042	6 962	6 853	7 431	7 715
Émissions de GES du champ d'application 2 (en milliers de tm de CO ₂ e)	4 757	5 225	6 436	6 786	6 489	5 827	5 997	6 693
Émissions de GES du champ d'application 3 (en milliers de tm de CO ₂ e)	23 073	21 002	45 269	50 226	50 903	47 717	48 489	54 101
Intensité des GES/chiffre d'affaires	206	222	375	363	269	324	285	270
Émissions de méthane (champ d'application 1) (en milliers de tm)	-	-	73,6	85,5	54,7	53,4	47,5	45,4
Vérification des données ESG	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Eau								
Prélèvement total d'eau (en milliers de mètres cubiques)	-	-	727	8 421	121	18	209	81
Consommation d'énergie								
Consommation totale d'énergie (en milliers de MWh)	16 428	17 260	47 151	46 413	41 792	40 842	46 521	42 602
Consommation d'électricité (MWh)	7 478	8 722	11 617	12 366	12 230	11 618	13 049	8 495
Consommation d'énergie renouvelable (MWh)	-	-	-	-	-	-	101	2 334
Gouvernance								
Politique en matière de changements climatiques	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Politique en matière d'efficacité énergétique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

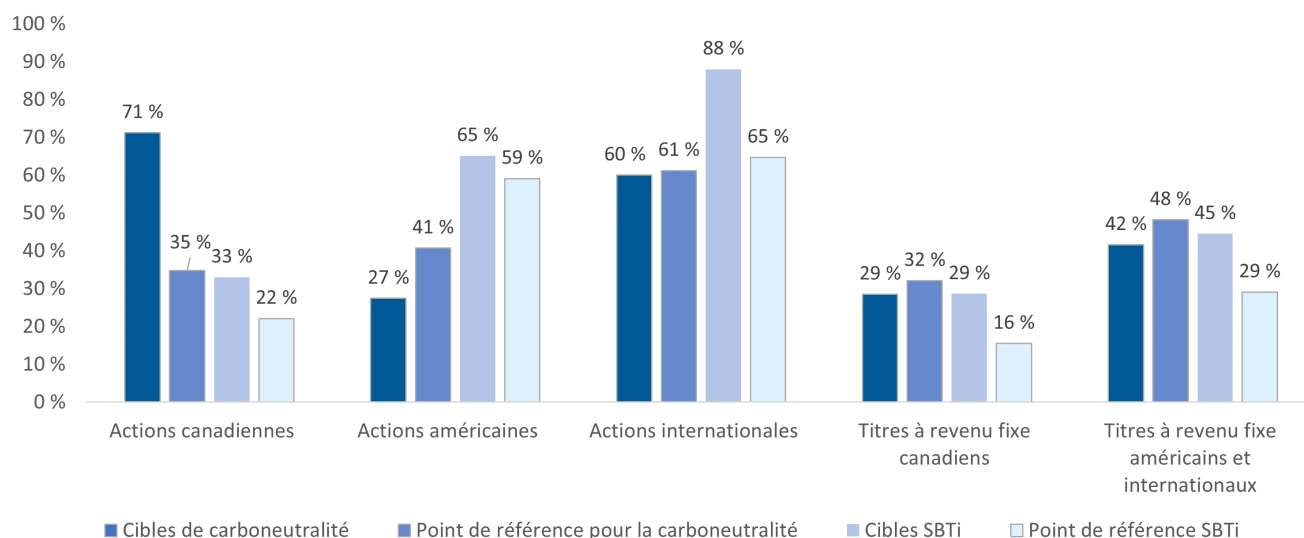
²¹Ibid.

Période de 12 mois terminée le 31 décembre	Ex. 2015	Ex. 2016	Ex. 2017	Ex. 2018	Ex. 2019	Ex. 2020	Ex. 2021	Ex. 2022
Objectif de consommation d'électricité renouvelable	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Politique en matière de consommation d'eau	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Politique sur la biodiversité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Engagement avec les décideurs politiques sur les changements climatiques	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Changements climatiques intégrés dans la stratégie d'affaires	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Adoption des recommandations du GIFCC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Oui	Oui	Oui	Oui
Adoption des recommandations du TNFD	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Non	Non
Discussions sur les occasions liées aux changements climatiques	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Discussions sur les risques liés aux changements climatiques	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Initiatives de réduction des émissions								
Revendication par l'entreprise d'un objectif de carboneutralité	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Couverture cible				Champs d'application 1 et 2	Champs d'application 1 et 2	Champs d'application 1 et 2	Champs d'application 1 et 2	Champs d'application 1 et 2
Revendication par l'entreprise d'objectifs d'émissions basés sur la science	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Année cible pour l'atteinte des objectifs d'émission de GES						2030	2030	2030
Année de référence pour l'objectif en matière d'émissions de GES						2018	2018	2018
Analyse de scénarios climatiques	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Compensations carbone	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Tarification du carbone	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dépenses d'immobilisation pour l'atténuation des changements climatiques	-	-	-	-	-	-	16	50
Dépenses d'immobilisation pour les initiatives environnementales	-	-	-	-	-	-	-	75
Supervision								
Comité RSE/développement durable	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rémunération des dirigeants liée aux facteurs ESG	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rémunération des dirigeants liée aux changements climatiques	s.o.	s.o.	s.o.	Non	Non	Non	Oui	Oui
Rémunération du conseil d'administration liée aux facteurs ESG	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Sources : Bloomberg LLP, MSCI. À titre indicatif seulement.

Nous suivons activement l'engagement des entreprises dans lesquelles nous investissons en faveur de la carboneutralité, car nous considérons que le risque que des actifs soient délaissés en raison d'une non-adaptation à la transition vers un monde carboneutre est un risque d'affaires important.

Figure 9. Pourcentage des actifs sous gestion investis dans des entreprises ayant des objectifs de carboneutralité



Sources : Rapports sur les sociétés, MSCI, Beutel, Goodman et Compagnie ltée. Au 31 décembre 2023.

Il est important de commencer par se fixer des objectifs intermédiaires et des objectifs de carboneutralité. Toutefois, pour que les investisseurs aient confiance dans les objectifs et les données, il faut aussi veiller à adopter des objectifs vérifiés et fondés sur la science. Dans la mesure du possible, nous encourageons les entreprises à faire vérifier par la SBTi leurs objectifs intermédiaires et à long terme en matière de réduction des GES. La SBTi définit des critères en plus de fournir des outils et des conseils afin d'aider les entreprises à se fixer des objectifs de réduction des GES fondés sur les plus récentes données scientifiques en matière de changements climatiques et qui contribueront à l'atteinte de l'objectif de l'Accord de Paris : limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici la fin du siècle. À l'issue de son évaluation, si la SBTi conclut que les objectifs de l'entreprise répondent à toutes les exigences, ces objectifs sont considérés comme basés sur la science et validés par la SBTi. Toutefois, la SBTi n'a pas encore émis de recommandations pour tous les secteurs, notamment ceux de l'aviation, du pétrole et du gaz, des bâtiments, des produits chimiques et du transport terrestre.

En général, les entreprises visent à atteindre leurs objectifs intermédiaires entre 2030 et 2035. À l'approche de cette échéance, nous devons évaluer si les entreprises sont en voie d'atteindre leurs objectifs intermédiaires. Dans la négative, il faut déterminer ce qu'elles font pour rattraper leur retard.

La troisième étape de notre approche est celle de l'action, c'est-à-dire que nous utilisons les renseignements recueillis lors des deux étapes précédentes afin d'orienter notre discussion sur l'engagement en vue de comprendre les risques et l'influence sur l'évaluation. L'approche en cascade que nous appliquons commence généralement par des discussions entre les gestionnaires de portefeuille et les gestionnaires de l'entreprise, de préférence au niveau de la direction. Nous voulons également échanger avec les responsables du développement durable d'une entreprise (ou une fonction similaire) pour approfondir la question, voire avec les responsables des facteurs ESG selon les sujets de l'engagement. Plusieurs réunions sont généralement nécessaires lors de ce processus, car il faut du temps pour apporter des modifications et pour évaluer l'engagement et la conformité d'une entreprise. Nous pouvons également avoir recours à la collaboration en nouant le dialogue avec d'autres parties prenantes de l'entreprise. Il est possible d'aborder l'engagement avec le conseil d'administration s'il y a des préoccupations importantes. Le vote par procuration est un autre outil que nous pouvons utiliser. Enfin, si nous croyons que les risques que nous avons définis auront un impact négatif important sur l'évaluation d'une entreprise et que la direction ne répond pas à nos préoccupations, nous prenons la mesure de dernier recours : le désinvestissement.

Exemple – CPKC (actions)

En tant qu'investisseurs axés sur la valeur, nous avons recours à une analyse ascendante axée sur des éléments fondamentaux pour repérer les occasions de valorisation d'entreprises de qualité. Nous évaluons plus particulièrement l'importance de ces éléments sur le plan financier, c'est-à-dire les enjeux qui peuvent avoir une incidence sur la performance financière d'une entreprise. Dans le cas de CPKC, les émissions des locomotives constituent un facteur important sur les plans environnemental et financier. En effet, plus de 90 % des émissions du champ d'application 1 de l'entreprise proviennent des locomotives²².

Voici les aspects qui, à notre avis, revêtent de l'importance sur le plan financier pour CPKC :

- Possibilité de croissance des revenus dans le secteur du transport intermodal grâce au passage du transport par camion au transport ferroviaire, ce dernier émettant moins de GES.
- Intensité des dépenses d'immobilisation en raison des investissements dans de nouveaux modes de propulsion, comme le programme d'hydrogène de CPKC.
- Répercussions sur la fluidité et la rentabilité du réseau – rapport d'exploitation = dépenses/revenu d'exploitation

Ces aspects importants influent sur notre estimation des flux de trésorerie disponibles, notre évaluation de la valeur intrinsèque et nos décisions de placement.

Pour bien évaluer ces aspects importants et pour influencer les pratiques exemplaires de CPKC, nous avons utilisé les trois piliers de notre approche de gestion active. Les résultats obtenus grâce à notre engagement, au vote par procuration et aux initiatives de collaboration se répercutent sur notre processus de placement. En voici des exemples :

Engagements

- Discussion avec le chef des finances sur les stratégies de réduction des GES, les objectifs de carboneutralité et la vérification par SBTi.
- Appel au vice-président, Sécurité, environnement et affaires réglementaires au sujet du cadre de développement durable de CPKC.
- Réunion avec le chef de la direction et le chef des finances sur la stratégie relative aux modes de propulsion de remplacement, y compris le recours à l'hydrogène et l'électrification des locomotives pour réduire les émissions.
- Conversation avec le scientifique en chef qui développe des technologies de l'hydrogène et visite pour voir la locomotive à l'hydrogène.

Votes par procuration

- Vote EN FAVEUR du vote consultatif sur l'approche en matière de collaboration sur les changements climatiques.

Collaboration

- Poursuite de l'engagement auprès de CPKC à titre de participant à Engagement climatique Canada.

²²Rapport de données sur la durabilité 2022 du CPKC, page 26 : <https://www.cpkcr.com/content/dam/cpkc/documents/english/pdfs/2022%20Sustainability%20Data%20Report.pdf>.

Hydro One ltée (actions et titres à revenu fixe canadiens)



Plusieurs discussions avec la haute direction et les membres du conseil d'administration

Sujets des discussions sur les changements climatiques:

- Cibles de réduction des émissions;
- Écologisation du réseau de transmission;
- Passage aux véhicules électriques;
- Résilience face aux événements climatiques;
- Adaptation du réseau électrique aux changements d'habitudes des consommateurs;
- Transition juste : partenariats avec les peuples autochtones et approvisionnement auprès d'entreprises autochtones.

Flowserve Corporation (actions américaines)



Discussions avec la haute direction

Sujets des discussions sur les changements climatiques:

- Objectifs de réduction des émissions;
- Émissions du champ d'application 3;
- Science Based Targets Initiative (SBTi);
- Évaluation de l'importance, systèmes en place pour atteindre l'objectif de réduction de l'intensité carbonique;
- Stratégie 3D de Flowserve – possibilité pour les plus importants clients de décarboner leurs actifs et pour les petites entreprises d'accroître les technologies vertes.

Pembina Pipeline Corporation (titres à revenu fixe)



Discussions avec la haute direction

Sujets des discussions sur les changements climatiques:

- Objectifs intermédiaires d'émissions de GES, mais pas d'engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050;
- Risque d'actifs délaissés;
- Transition énergétique grâce à l'Alberta Carbon Hub;
- Efforts de réduction des émissions de méthane;
- Transition juste : partenariat avec les communautés autochtones pour le projet Cedar LNG.

Remarque : Ces renseignements sont fournis à titre indicatif et résument certains sujets liés aux changements climatiques qui ont été abordés; ils ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les sujets abordés.

La mesure des résultats est sans doute l'élément le plus important de l'intégration des facteurs ESG et de la gestion active, mais c'est aussi le plus difficile, car plusieurs réunions, recours hiérarchiques et efforts de collaboration peuvent être nécessaires pour parvenir à des changements concrets. Il arrive que nos discussions avec les entreprises dont nous détenons des actions et des titres à revenu fixe portent fruit. Celle que nous avons tenue avec TC Énergie au sujet de ses oléoducs en est un bon exemple. À l'exercice 2023, le segment des oléoducs représentait 16,5 % des bénéfices de la société et 12,4 % de ses actifs. Quand la société a annulé son projet d'oléoduc Keystone XL, nous estimions que les perspectives de croissance de ce segment de l'entreprise avaient diminué et qu'elles étaient éclipsées par le risque que les pipelines de pétrole brut soient délaissés à long terme. Nous étions d'avis que la société avait avantage à axer sa stratégie sur les actifs liés à la transition énergétique (pipelines de gaz naturel, énergie nucléaire et centres de stockage du carbone). Nous avons tenu des réunions avec plusieurs hauts dirigeants de la société et avons recommandé qu'elle vende son segment des oléoducs. En juillet 2023, TC Énergie a annoncé qu'elle créait une nouvelle entreprise avec son segment des oléoducs.

Transition énergétique

Quand nous évaluons l'empreinte carbone d'une entreprise, nous n'excluons pas les entreprises susceptibles d'être incluses dans nos portefeuilles qui ne sont pas alignées sur l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous engageons continuellement auprès de ces entreprises sur de nombreuses questions liées au climat et pertinentes pour la valeur à long terme, y compris la transition énergétique et les engagements en faveur de l'objectif de carboneutralité. Nous discutons également des nouvelles technologies qui devraient permettre d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, telles que la capture et le stockage du carbone, les petits réacteurs nucléaires modulaires, l'énergie renouvelable, les mélanges avec de l'hydrogène, les biocarburants, l'amélioration des bassins à résidus et les nouvelles solutions d'extraction de solvants par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). Nous croyons que le parcours vers la carboneutralité sera semé d'embûches et que la demande de pétrole brut restera relativement stable à court et à moyen terme. Il faudra un certain temps pour que les habitudes de consommation des hydrocarbures changent (par exemple, l'utilisation de véhicules électriques) et pour trouver de nouvelles sources de combustibles plus propres pour les secteurs où il est difficile de réduire les émissions de GES, tels que le camionnage longue distance et le transport maritime. À l'approche de 2050 et au-delà, nous pensons que la demande de pétrole brut sera nettement inférieure à ce qu'elle est actuellement. D'ici là, nous essayons de comprendre ce que font les entreprises pour réduire leur empreinte carbone et éviter le risque d'actifs délaissés. Nous pensons également que le gaz naturel joue un rôle important en tant que combustible de transition et que la décarbonation passe par l'énergie nucléaire.

L'enjeu de la décarbonation des combustibles fossiles reste actuellement qu'aucune des technologies envisagées, comme la capture et le stockage du carbone, les mélanges avec de l'hydrogène ou le stockage dans des batteries, n'est rentable à grande échelle sans l'aide des gouvernements (crédits d'impôt, tarification du carbone, contrats de couverture des fluctuations). Des travaux supplémentaires, menés de concert avec l'industrie, les pouvoirs publics et les investisseurs, sont nécessaires pour faire de réels progrès.

En septembre 2022, nous nous sommes joints à d'autres gestionnaires d'actifs pour soumettre une réponse commune aux Options pour plafonner et réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier afin d'atteindre les objectifs de 2030 et la carboneutralité d'ici 2050. Nous y encourageons le gouvernement du Canada à adopter les changements réglementaires les plus pratiques et efficaces pour soutenir l'innovation et à mettre en place des mesures visant à réduire les émissions de carbone afin de limiter davantage les changements climatiques et de réduire le risque systémique dans nos portefeuilles.

Un autre facteur important de la réduction des risques et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est la recherche d'une transition juste. Bien qu'elle ne relève pas des risques liés aux changements climatiques, la transition juste consiste généralement à s'assurer que personne n'est laissé de côté lors de la transition vers une économie faible en carbone et écologiquement durable. Ce concept signifie également que d'autres questions sociales, telles que la santé et la sécurité des

travailleurs, sont prises en compte dans la poursuite des objectifs climatiques. Au Canada, cela englobe les intérêts des communautés autochtones. Dans son parcours pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, le Canada doit penser à la façon dont il peut obtenir un permis social des communautés autochtones dont les terres peuvent être touchées par le développement de projets. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée en 2021 par le gouvernement canadien définit un ensemble de règles pour assurer un engagement des entreprises fondé sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, afin de veiller à ce que les peuples autochtones participent de façon concrète et significative aux projets et décisions qui ont un effet sur leurs communautés et leurs territoires. Nous soutenons un programme inclusif qui engagera les communautés autochtones touchées dans la recherche d'une transition juste.

En tant qu'investisseurs, nous nous concentrons sur les risques et les occasions de la transition énergétique pour nos investissements. Du côté des préoccupations, il existe un risque que des actifs soient délaissés au fur et à mesure que le monde passe à des sources d'énergie plus propres. Du côté des occasions, l'accent est mis sur la production d'un pétrole plus propre et sur l'adoption de nouvelles technologies. La décarbonation mondiale ne se fera pas simplement en se concentrant sur les entreprises dont l'empreinte carbone est faible et en délaissant les secteurs à fortes émissions. Nous sommes convaincus de la nécessité de collaborer avec le secteur de l'énergie en tant qu'investisseurs et, par le biais d'engagements, de maintenir l'attention sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques, tout en cherchant à assurer la viabilité financière à long terme de nos investissements pour le compte de nos clients.

En juin 2022, nous avons lancé notre première stratégie de durabilité : le Fonds d'obligations durables BG, un fonds privé pour les clients possédant un compte à gestion discrétionnaire. Le principal objectif de placement de ce fonds est de maximiser le rendement en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créance libellés en dollars canadiens et en utilisant une approche d'investissement responsable qui doit permettre de réduire nettement l'empreinte carbone du fonds par rapport à son indice de référence, au fil du temps. Le fonds est axé sur la transition énergétique et n'exclut pas d'emblée les sociétés liées aux combustibles fossiles. Dans sa stratégie, le fonds s'est fixé des objectifs intermédiaires de réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et s'est engagé à devenir carboneutre. L'intensité carbonique moyenne pondérée (ICMP) du portefeuille de sociétés est activement gérée afin d'être inférieure à l'indice de référence au fil du temps, selon les données mesurées par MSCI. Ce fonds sélectionne les entreprises selon des critères d'investissement socialement responsable et exclut celles dont l'activité principale touche la fabrication d'armes, d'alcool, de tabac et de cannabis, le divertissement pour adultes ou les jeux d'argent. Les entreprises et les entités souveraines qui contreviennent aux principes du Pacte mondial des Nations Unies sont également exclues. Par contre, le portefeuille peut inclure des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité qui répondent à nos critères d'investissement. Vous trouverez ci-dessous l'exemple de Capital Power, qui illustre le type de placement qui peut être intéressant du point de vue de la transition énergétique.

Capital Power (titres à revenu fixe)



Stratégie d'investissement : « Passer au vert »

- À l'exercice 2023, Capital Power était le plus important émetteur de GES des champs d'application 1 et 2 de tout le Fonds d'obligations durables BG;
- D'ici la fin de 2024, l'installation Genesee de la société passera du charbon au gaz naturel, ce qui diminuera ses émissions de GES d'environ 3,4 millions de tonnes par an;
- Capital Power se bâtit un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable (éolienne et solaire) et croit que les centrales au gaz naturel jouent un rôle important dans la transition énergétique;
- Capital Power s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2045 et s'est fixé des objectifs intermédiaires.

En octobre 2023, nous avons lancé une **Stratégie d'obligations durables américaines** pour nos clients possédant un compte à gestion discrétionnaire, dont l'objectif et la stratégie sont similaires à ceux du fonds canadien, mais qui investit principalement dans des titres de créance libellés en dollars américains.

En décembre 2023, nous avons lancé une **Stratégie d'actions durables canadiennes** à l'intention de nos clients possédant un compte à gestion discrétionnaire. Il s'agit d'un mandat concentré axé sur la valeur qui repose sur la recherche de titres individuels et qui comprend un examen rigoureux des caractéristiques fondamentales et ESG des sociétés. La stratégie investit dans des sociétés à grande et à petite capitalisation, un sous-ensemble de nos stratégies d'actions canadiennes et de sociétés canadiennes à petite capitalisation. Elle suit l'approche d'investissement responsable de Beutel Goodman, c'est-à-dire que les facteurs ESG sont pris en compte dans l'analyse des placements afin de définir les risques et les occasions dans la recherche du rendement financier. L'engagement, le vote par procuration et les initiatives de collaboration sont des piliers essentiels de notre approche de gestion active. Dans le cadre de la recherche, chaque titre se voit attribuer un score ESG propre à BG. La stratégie vise l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 au niveau des portefeuilles et a fixé une cible intermédiaire de réduction de l'intensité des émissions de GES de 50 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019, sans toutefois exclure les investissements exposés aux carburants fossiles.

Financement durable et titres à revenu fixe

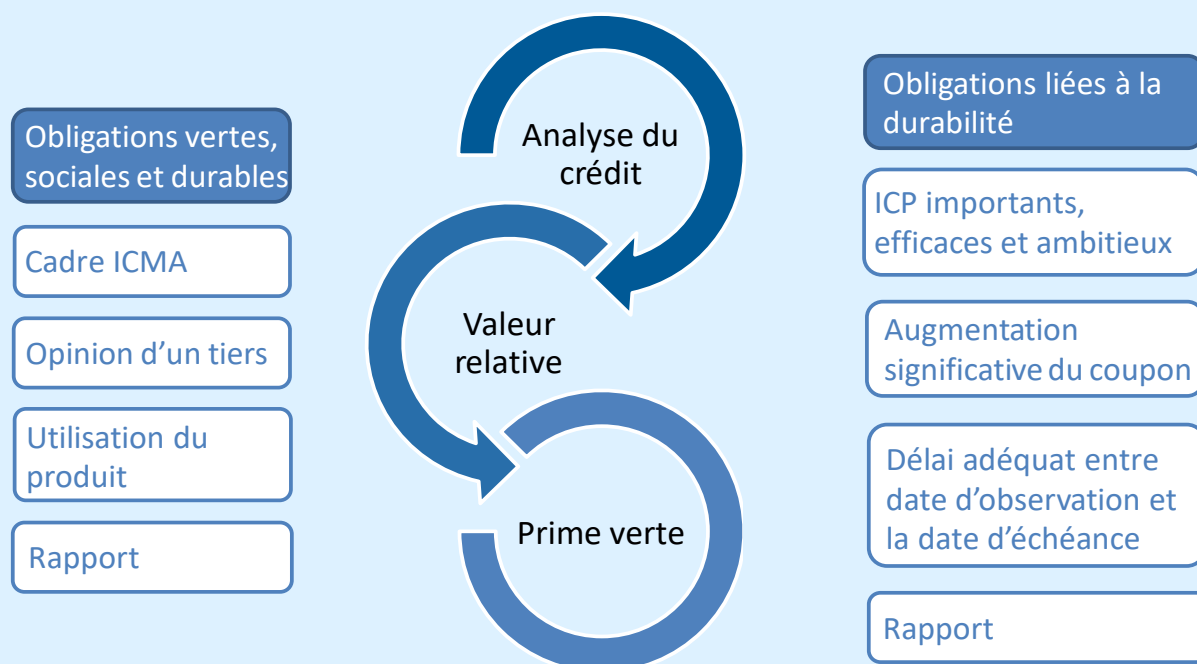
Nous suivons un processus rigoureux d'évaluation des titres financiers durables dans toutes nos stratégies et tous nos portefeuilles. Tout d'abord, toute obligation étiquetée (verte, sociale, durable ou liée au développement durable) doit être émise selon le modèle de l'International Capital Markets Association (ICMA), ce qui inclut :

1. la définition claire de l'utilisation du produit;
2. la définition du processus d'évaluation et de sélection des projets financés;
3. le suivi de l'utilisation du produit;
4. la vérification, la mise à jour annuelle et l'audit des projets financés.

De plus, l'avis d'un tiers sur le cadre d'obligations durables est fortement recommandé. Les obligations liées à la durabilité sont évaluées selon les critères suivants :

1. des objectifs ambitieux, difficiles à atteindre pour l'entreprise et importants pour ses activités;
2. des indicateurs clés de performance (ICP) environnementale conformes à un scénario de carboneutralité d'ici 2050;
3. un délai suffisant entre la date d'observation et la date d'échéance;
4. un cadre qui responsabilise l'émetteur;
5. des ICP mesurables, publiés annuellement et vérifiés (voir la figure 10 ci-dessous).

Figure 10. Processus d'évaluation du financement durable de Beutel Goodman



Source: Beutel, Goodman & Compagnie Ltée. À titre indicatif seulement.

L'analyse de scénarios climatiques permet d'identifier la manière dont les entreprises pourraient changer en réponse aux risques et occasions liés aux changements climatiques. Nous continuons d'utiliser la valeur à risque climatique (VaR climatique) de MSCI pour calculer les risques et les occasions liés aux changements climatiques selon différents scénarios climatiques. Les gestionnaires de portefeuille et les analystes en placement se servent de ces outils afin d'analyser l'évolution d'une entreprise, de relever les risques et les occasions et de mieux cibler notre engagement. L'analyse est effectuée individuellement pour chaque entreprise, mais également par secteur, afin de comparer chaque entreprise à ses pairs.

Beaucoup d'incertitude subsiste quant aux politiques et aux mesures d'adaptation qui seront adoptées pour faire face aux changements climatiques et à l'évolution de la situation macroéconomique. L'analyse de scénarios permet de dégager différents résultats éventuels. Nous utilisons les scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS) pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques auxquels nos portefeuilles sont exposés. Le NGFS, un organisme qui regroupe plus de 100 banques centrales et superviseurs du monde entier, a élaboré un ensemble de scénarios climatiques prospectifs que les institutions financières peuvent utiliser pour évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques. Ces scénarios s'appuient sur des modèles qui simulent la dynamique complexe et non linéaire des systèmes énergétiques, économiques et climatiques, en tenant compte des différentes politiques et technologies qui peuvent être adoptées. Les sept scénarios du NGFS ont été générés par des modèles d'évaluation intégrée bien établis²³.

Les scénarios climatiques du NGFS examinent différents résultats potentiels : ordonné, désordonné, fournaise mondiale et trop peu, trop tard. Les scénarios ordonnés supposent que les politiques climatiques sont introduites tôt et deviennent progressivement plus strictes. Dans ces cas, les risques physiques et de transition sont relativement modérés. Le stockage du carbone devient un processus efficace de décarbonation et l'électrification des transports ouvre la voie à une évolution ordonnée. Dans les scénarios désordonnés, le risque lié à la transition est plus élevé en raison des politiques retardées ou divergentes entre les pays et les secteurs. Ces scénarios font appel à des technologies à plus faibles émissions de carbone. Le scénario de la fournaise mondiale suppose que certaines politiques climatiques sont mises en place dans certains territoires, mais que les efforts déployés à l'échelle mondiale sont insuffisants pour enrayer un net réchauffement de la planète. Il en résulte des risques physiques graves, notamment des effets irréversibles tels que l'élévation du niveau de la mer. Dans les scénarios où on en fait trop peu, trop tard, la transition se produit trop tard et de façon mal coordonnée, et on échoue à limiter les risques physiques²⁴.

²³Nous avons utilisé les modèles d'évaluation intégrée Global Change Assessment Model (GCAM), MESSAGEix-GLOBIOM et REMIND-MAGPIE. Les trois modèles suivent la même structure fondée sur la macroéconomie, l'agriculture et l'utilisation des terres, la gestion de l'énergie et de l'eau et les systèmes climatiques pour créer des parcours de transition rentables, mais le modèle REMIND-MAGPIE propose différents scénarios qui ont servi à l'élaboration de tous les scénarios du NGFS.

²⁴<https://www.ngfs.net/ngfs-scenarios-portal/>.

Figure 11. Cadre des scénarios du NGFS

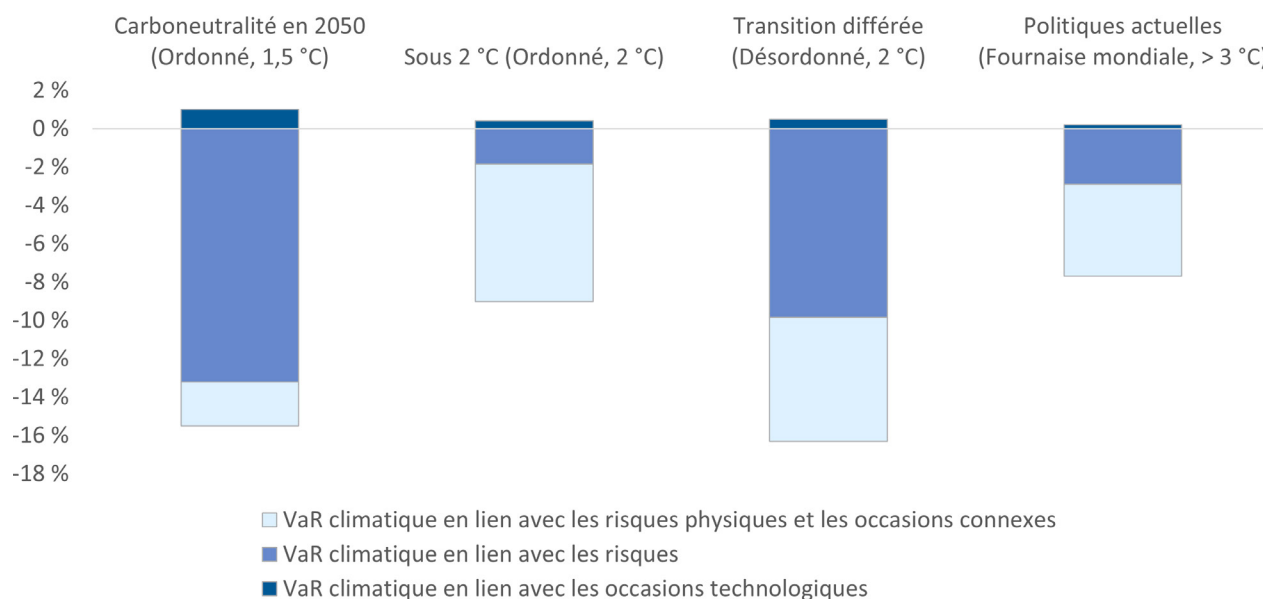
Scénario	Nom de MSCI	Catégorie	Ambition des politiques	Réaction des politiques	Changement technologique	Élimination du dioxyde de carbone	Variation régionale des politiques
Carboneutralité en 2050	1,5 °C, ordonné	Ordonné	1,4 °C	Immédiate et sans heurts	Rapide	Utilisation moyenne à élevée	Moyenne
Sous 2 °C	2 °C, ordonné	Ordonné	1,6 °C	Immédiate et sans heurts	Modéré	Utilisation moyenne à élevée	Faible
Transition différée	2 °C, désordonné	Désordonné	1,6 °C	Retardée	Lent/rapide	Utilisation faible à moyenne	Élevée
CDN	CDN	Fournaise mondiale	2,6 °C +	CDN	Lent	Utilisation faible à moyenne	Moyenne
Politiques actuelles	-	Fournaise mondiale	3 °C +	Aucune	Lent	Faible	Faible
Faible demande	-	Ordonné	1,4 °C	Immédiate et sans heurts	Rapide	Utilisation moyenne	Moyenne
Monde fragmenté	-	Trop peu, trop tard	2,3 °C	Retardée et fragmentée	Lent, puis fragmenté	Utilisation faible à moyenne	Élevée

* Scénario abandonné; fondé sur des renseignements qui datent de 2022.

Source : NGFS

Les scénarios de carboneutralité en 2050 du NGFS mettent en lumière l'importance de décarboner l'approvisionnement en électricité, d'accélérer l'électrification, d'accroître l'efficacité énergétique et de développer de nouvelles technologies pour réduire les émissions malgré le défi que cela représente. Pour sa part, le secteur de l'énergie doit quintupler la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable au cours des 30 prochaines années. Pour ce faire, il doit adopter des sources d'énergie de remplacement, comme l'énergie solaire, éolienne ou nucléaire, et mettre en place des installations de captage et de stockage du carbone dans les centrales nouvelles et existantes.

Nous avons effectué des analyses de scénarios climatiques sur les titres de nos portefeuilles d'actions en date du 31 décembre 2023 en fonction des quatre scénarios climatiques du NGFS (carboneutralité en 2050, sous 2 °C, transition différée et CDN), qui correspondent aux options qu'offrent les outils de MSCI. Nous suivons attentivement les mises à jour du NGFS et nous tiendrons compte des scénarios mis à jour dans nos analyses à mesure que MSCI les rendra accessibles. Comme le montre la figure 12, nos portefeuilles sont les plus à risque dans le scénario de carboneutralité en 2050, où les risques de transition pour l'atteinte des objectifs de température sont particulièrement marqués, et dans le scénario de transition différée, où les coûts de transition sont remplacés par des dommages physiques associés aux changements climatiques.

Figure 12. Valeur à risque climatique selon les quatre scénarios du NGFS – Portefeuilles d’actions de BG

Sources : MSCI, Beutel, Goodman & Compagnie Itée. Au 31 décembre 2023.

Nous observons que le modèle de valeur à risque climatique de MSCI évalue le risque au niveau du titre, y compris chaque obligation individuelle. Le modèle suppose que les actions existent à perpétuité et établit des projections jusqu'en 2100. Les obligations sont modélisées jusqu'à leur date d'échéance en supposant qu'elles ne seront pas exposées au même risque de transition et au même risque physique que les actions du même émetteur pour cette période. Avec cette méthodologie, la valeur à risque climatique d'un portefeuille de titres à revenu fixe est nettement inférieure à celle d'un portefeuille d'actions, ce qui, à notre avis, rend impossible toute comparaison. C'est pourquoi nous excluons les titres à revenu fixe de l'analyse de la valeur à risque climatique. Quand elle le peut, l'équipe des titres à revenu fixe analyse la valeur à risque climatique des sociétés qui composent les portefeuilles d'actions des émetteurs d'obligations afin de comprendre les risques liés au climat des obligations de sociétés.



A photograph of several white wind turbines in a mountainous valley. The foreground shows the hub and blades of a turbine, while others are visible in the distance. The background features steep, green mountains with patches of snow under a cloudy sky.

GESTION DES RISQUES

Beutel Goodman a mis en place des structures et des processus de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour identifier, évaluer et gérer les risques, dont la mise en œuvre de structures de gouvernance et de responsabilités appropriées. Son cadre et son approche globale de la gestion des risques intègrent les risques et les occasions liés à l'environnement.

Les risques liés aux changements climatiques font partie de nos catégories de risques d'investissement, stratégique, réputationnel et opérationnel.

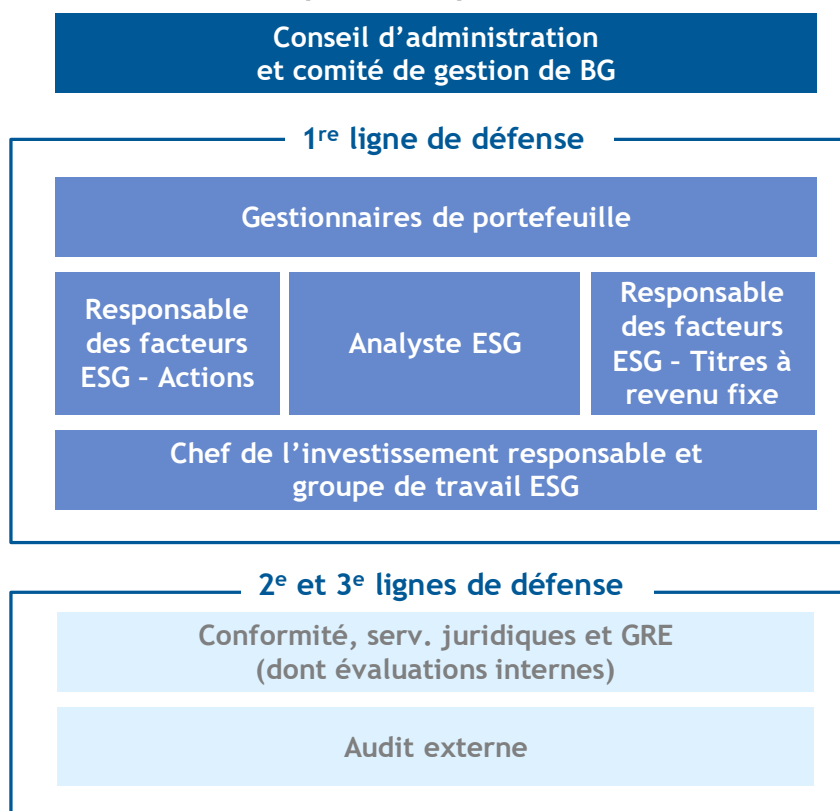
Figure 13. Les risques climatiques de Beutel Goodman

Catégorie de risque	Risques climatiques	Mesures
Risque	Phénomènes climatiques défavorables, risque de transition ou risques opérationnels et de réputation connexes ayant un impact sur les évaluations des entreprises du portefeuille	BG intègre les considérations climatiques dans le cadre de son processus d'investissement rigoureux de recherche fondamentale.
Risque stratégique	Incapacité à répondre à l'évolution des attentes des clients concernant les risques climatiques	BG travaille avec des clients et des groupes industriels pour comprendre les évolutions du climat et de l'industrie. Nous adoptons une approche réfléchie pour répondre aux besoins et aux attentes des clients, conformément à nos principes disciplinés de l'investissement axé sur la valeur.
Risque réputationnel	Perception négative de l'approche de BG en matière de risques climatiques	BG s'efforce de communiquer de manière ouverte et transparente son approche en matière d'investissement et ses pratiques d'affaires liées aux risques climatiques par le biais de rapports réguliers et de sa participation aux actions de l'industrie (signature des PRI, p. ex.).
Risque opérationnel	- Évolution rapide et attentes accrues de la réglementation et de l'industrie en matière de conformité et de divulgation - Risque accru de procédures réglementaires ou d'actions en justice - Phénomènes climatiques défavorables ou risques de transition ayant un impact sur les activités de BG	- BG surveille activement les changements réglementaires et l'évolution des attentes du secteur. - BG a mis en place des processus solides de continuité des activités et de reprise après sinistre et s'est engagée à gérer proactivement les risques et à améliorer sa gestion de ces risques climatiques en continu.

Source : Beutel, Goodman & Compagnie Itée.

Les gestionnaires de portefeuille, les responsables des facteurs ESG, le groupe de travail ESG et la chef de l'investissement responsable de Beutel Goodman constituent la première ligne de défense et sont les premiers responsables de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques climatiques de nos portefeuilles. Les équipes de la conformité, des services juridiques et de la GRE constituent les deuxième et troisième lignes de défense et sont responsables de la surveillance. Elles agissent indépendamment de la première ligne et relèvent directement du comité de gestion de la société. La direction surveille les risques climatiques et communique l'information connexe dans le cadre de ses rapports de gestion.

Figure 14. Ligne de défense face aux risques climatiques

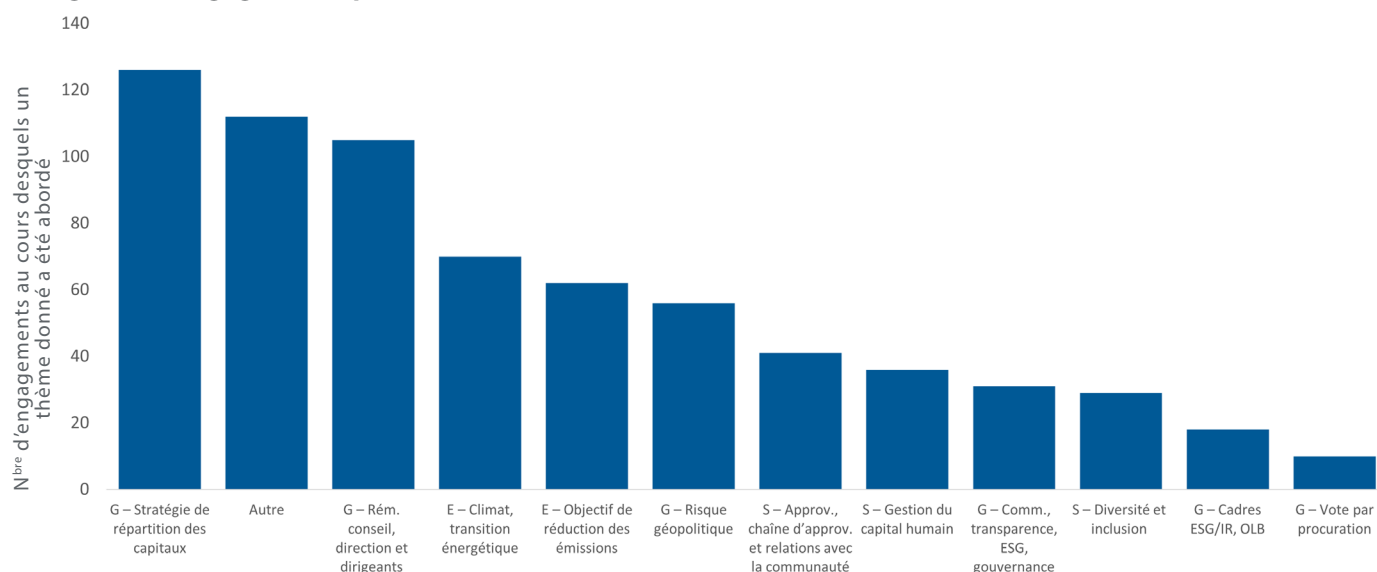


Source : Beutel, Goodman & Compagnie Itée.

Identification	- Les gestionnaires de portefeuille sont la première ligne de défense dans l'identification des risques climatiques des entreprises en portefeuille. - Les gestionnaires de portefeuille s'appuient sur des données de tiers, tel MSCI, pour compléter leurs recherches exclusives et repérer les entreprises les plus exposées aux changements climatiques et les facteurs de risques les plus élevés qui y sont associés. - Le chef de l'investissement responsable et les responsables des facteurs ESG participent activement à des collaborations et à des événements du secteur afin de cerner les nouveaux risques climatiques ou les domaines d'intérêt. Les informations pertinentes sont transmises aux équipes des investissements. - Le chef de la conformité, la chef de l'investissement responsable, les responsables des facteurs ESG et le groupe de travail ESG surveillent les changements à la conformité réglementaire et aux obligations d'information.
Évaluation	- Les gestionnaires de portefeuille évaluent les risques climatiques qui ont été identifiés et déterminent leur importance relative pour chaque investissement. De ce fait, les risques physiques et de transition applicables sont pris en compte (par exemple, l'emplacement des actifs, le risque lié aux actifs délaissés, la compétence réglementaire). - Les gestionnaires de portefeuille utilisent la VaR climatique de MSCI et l'augmentation implicite de la température pour évaluer le niveau d'exposition au risque climatique de chaque entreprise du portefeuille et de l'ensemble du portefeuille.

Réponse	- La participation active est au cœur de nos efforts d'intégration des enjeux climatiques. Nous nous engageons directement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons et nous votons de manière réfléchie sur nos procurations afin de comprendre les risques de ces entreprises et de veiller aux résultats financiers à long terme pour nos investisseurs. - Dans le cas des entreprises les plus exposées aux risques climatiques, les discussions sont souvent axées sur la crédibilité du plan de transition, les objectifs fixés, la communication de l'information et la solidité des stratégies climatiques. - Nos engagements et les résultats obtenus font l'objet d'un suivi. - Voir la figure 15 pour un résumé de nos engagements par thème.
Contrôle et compte rendu	- Des fiches d'analyse des facteurs ESG sont produites dans le cadre de notre processus de recherche fondamentale, au moment de l'investissement, et sont généralement mises à jour annuellement pour chaque entreprise de nos portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions. Ces fiches présentent des indicateurs de performance jugés importants, classés par facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, y compris les considérations et les données climatiques, et en fait le suivi. Voir les figures 16 et 17 pour des exemples. - Des rapports de synthèse des facteurs ESG sont générés trimestriellement à l'aide de MSCI afin de comparer l'empreinte carbone et l'intensité des émissions de GES des portefeuilles à l'indice de référence applicable. - Des rapports sur l'investissement responsable sont produits trimestriellement et annuellement, et présentent nos activités liées aux facteurs ESG, y compris nos engagements et nos votes par procuration. - Les équipes d'investissement discutent des risques importants, entreprise par entreprise, lors des réunions trimestrielles d'évaluation des facteurs ESG avec les gestionnaires de portefeuille et les responsables des facteurs ESG concernés. - La direction suit les risques et les engagements climatiques pertinents et en a fait un point permanent dans ses rapports de gestion trimestriels.

Figure 15. Engagements par thème – Actions et titres à revenu fixe, 2023



Source : Beutel, Goodman & Compagnie ltée Au 31 décembre 2023.

Figure 16. Exemple de fiche d'analyse des facteurs ESG de Beutel Goodman (actions)

NEW CO.
Évaluation globale des facteurs ESG
Identification des enjeux importants : Considération de la recherche et de la cote MSCI, de la divulgation sur la durabilité de l'entreprise, de l'information des procurations Évaluation de BG : Évaluation de la gestion des enjeux financiers importants, des forces et des faiblesses
Mesures ESG importantes
Gouvernance (G) Alignement avec les actionnaires et la création de valeur Structure de vote, participation, qualité du conseil, indépendance, diversité Rémunération de la direction en lien avec les revenus et les objectifs ESG, politique de répartition des capitaux, RCI Environnement (E) Engagement à une stratégie climatique Émissions de GES, communication des champs d'application, objectifs, alignement avec le cadre de divulgation, GIFCC, SASB, GRI, CDP Objectifs, autres préoccupations de l'entreprise ou du secteur Social (S) Engagement à être une entreprise socialement responsable Initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion, conformité aux cadres des droits de la personne, alignement avec les objectifs de développement durable des Nations Unies
Enjeux ESG importants et domaines d'engagement
Controverses
Occasions ESG

Remarque : Ce tableau est fourni à titre indicatif seulement et pourrait ne pas être représentatif de tous les facteurs évalués.

Figure 17. Exemple de fiche d'analyse des facteurs ESG de Beutel Goodman (titres à revenu fixe)

Entreprise ABC	
Risque ESG global	
Cote MSCI	
Ancienne cote MSCI	
Date de la dernière cote MSCI	
Qualité de la divulgation ESG	
Finance durable (montant; M\$)	
Environnement	
Émissions de GES dans les champs d'application 1, 2, 3 divulguées	
Intensité des émissions de GES	
Stress hydrique	
Consommation d'énergie	
Utilisation d'énergie renouvelable	
Gestion des émissions toxiques	
Plan de réduction des émissions de GES	
Revenu propre	
Possibilités offertes par les technologies propres	
Déversements environnementaux importants	
Amendes environnementales importantes	
Engagement à la carboneutralité	
Situation concernant la carboneutralité	
Année cible pour atteindre la carboneutralité	
Objectifs intermédiaires	
Objectifs d'émissions de GES de l'entreprise basés sur la science	
Compensations carbone	
Alignement de l'entreprise avec les objectifs de développement durable de l'ONU	
Augmentation implicite de la température	
Social	
Fiche de sécurité	
Diversité de la main-d'œuvre	
Femmes dans des postes de la haute direction	
Contributions à la collectivité (dons, commandites, participations à des activités, etc.)	
Relations avec les Premières Nations	
Gouvernance	
Rémunération des dirigeants	
Objectifs ESG en lien avec la rémunération des dirigeants	
Politique de répartition des capitaux	
Opérations entre apparentés	
Qualité du conseil d'administration	
Indépendance du conseil d'administration	
Femmes au conseil d'administration	
Conseil d'administration surchargé	
Controverses	
Facteurs ESG importants pour l'engagement avec la direction	

Note: For illustrative purposes only and may not be representative of all the factors we consider.



MESURES ET OBJECTIFS

Plusieurs paramètres sont utilisés pour mesurer les risques climatiques de nos investissements :

- Intensité économique des émissions
- Intensité carbonique moyenne pondérée (ICMP)
- Valeur à risque climatique
- Augmentation implicite de la température
- Pourcentage de revenu vert

Ces indicateurs permettent de mesurer les risques et les occasions climatiques dans nos portefeuilles de placement. L'analyse nous aide à évaluer les engagements d'une entreprise en matière de carboneutralité, l'intensité carbonique et les possibilités offertes par les technologies propres ainsi que leur influence sur la valeur à long terme. Nous utilisons également ces mesures pour orienter nos engagements. Les entreprises dont l'ICMP et l'intensité des émissions de GES sont les plus élevés sont ciblées pour des engagements prioritaires en raison des risques et des occasions élevés pour leur viabilité financière à long terme. Pour les stratégies personnalisées qui s'engagent à atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 et des objectifs intermédiaires, les indicateurs nous aident à mesurer les progrès accomplis.

Nous examinons également nos investissements sous l'angle d'autres risques climatiques, tels que la biodiversité, le stress hydrique, la remise en état des terrains, les déversements importants et les amendes, ainsi que les controverses liées au climat et les déchets dangereux.

Bien que ces mesures permettent de comparer les entreprises dans lesquelles nous investissons, elles ne sont pas parfaites. Le problème principal concerne les données elles-mêmes. Même si elle s'améliore, la communication des données relatives au climat reste disparate. En effet, des lacunes et de l'incertitude subsistent, surtout pour les données relatives au champ d'application 3. Le manque de données historiques sur les émissions est également un enjeu, car il rend difficiles la mesure des progrès et la comparabilité. De nouveaux régimes de présentation de l'information voient le jour partout sur la planète, notamment le projet de Normes canadiennes d'information sur la durabilité du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité, les règles sur la communication de l'information liée aux changements climatiques de la SEC aux États-Unis et la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises de l'Union européenne. Ces régimes contribueront à combler les lacunes sur le plan de la communication au cours des prochaines années. Nous attendons également avec impatience le renforcement de la coopération entre les différents régimes de présentation de l'information, qui permettra de comparer les entreprises et les secteurs de différentes zones géographiques, ainsi que de vérifier les mesures pour améliorer la qualité et la fiabilité des données.

Il n'est pas toujours possible d'agréger l'empreinte carbone d'un portefeuille, en particulier pour les titres à revenu fixe. Les émetteurs de titres de créance autonomes ont tendance à être en retard par rapport aux émetteurs de titres de participation en termes de communication de l'information. De plus, certains services de données peuvent joindre les données d'émissions d'une société d'exploitation (si elles ne sont pas divulguées séparément, ce qui n'est pas souvent le cas) à celles de la société de portefeuille qui la détient. Cette méthode surestime généralement l'empreinte carbone de la société d'exploitation et risque de la comptabiliser deux fois si un portefeuille d'investissement détient à la fois des titres de dette de la société de portefeuille et de la société d'exploitation.

Les données sur les émissions de GES des entités souveraines posent également certains problèmes lorsqu'il s'agit de déterminer l'empreinte carbone d'un portefeuille de titres à revenu fixe. Par exemple, pour mesurer l'intensité carbonique, les entreprises utilisent généralement le chiffre d'affaires ou la

valeur de l'entreprise. Pour les entités souveraines cependant, on utilise en général le PIB pour mesurer leur intensité carbonique, ce qui rend difficile le calcul pour l'ensemble d'un portefeuille de titres à revenu fixe. Pour l'instant, nous ne calculons que l'empreinte carbonique des entreprises (39,25 % de l'ensemble du portefeuille de titres à revenu fixe), mais nous effectuons un suivi des émissions de GES des entités souveraines, des provinces et des municipalités ainsi que de la législation et des engagements. Nous notons également le retard pris en matière de déclaration des émissions par les entités souveraines. Par exemple, le Canada a publié des données sur les émissions de GES (Statistique Canada) pour la dernière fois en 2021.

Les émissions de GES du champ d'application 3²⁵ posent également des problèmes en raison des questions de comparabilité, de couverture, de transparence et de fiabilité. Elles ne sont pas largement déclarées et leurs estimations varient considérablement. La comptabilisation en double des émissions est un autre enjeu. Les émissions du champ d'application 3 d'une entreprise peuvent chevaucher celles du champ d'application 1 d'une autre entreprise. Par exemple, les émissions d'un producteur d'électricité relevant pour lui du champ d'application 1 sont considérées comme des émissions du champ d'application 2 pour un utilisateur d'appareil électrique et du champ 3 pour le fabricant et le détaillant de l'appareil. Les catégories peuvent également être comptabilisées deux fois dans le champ d'application 3, par exemple si deux entreprises comptabilisent le transport de marchandises par un tiers entre l'une et l'autre. Cependant, même avec ces enjeux, le champ d'application 3 est pertinent, car la grande majorité de l'empreinte carbone de certaines entreprises relève de ce champ.

Intensité économique des émissions

L'intensité économique des émissions est un indicateur de l'impact sur le climat défini comme les émissions absolues associées aux investissements avec normalisation en fonction de la taille totale des actifs sous gestion. Il s'agit du calcul recommandé par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Elle aide les investisseurs à comprendre l'impact climatique des activités d'investissement de l'organisation. De plus, elle permet de comparer l'intensité des émissions de différents portefeuilles (ou indices de référence) par unité monétaire. Il est à noter que MSCI emploie l'expression « intensité des émissions financées » pour parler de cette mesure.

Figure 18. Calcul de l'intensité économique des émissions

$$\text{Intensité économique des émissions} = \sum_i \frac{\frac{\text{Encours}_i}{\text{VE avec liquidité de l'entreprise}_i} \times \text{Émissions de l'entreprise}_i}{\text{Encours total ou actifs sous gestion}}$$

Source : Partnership for Carbon Accounting Financials.

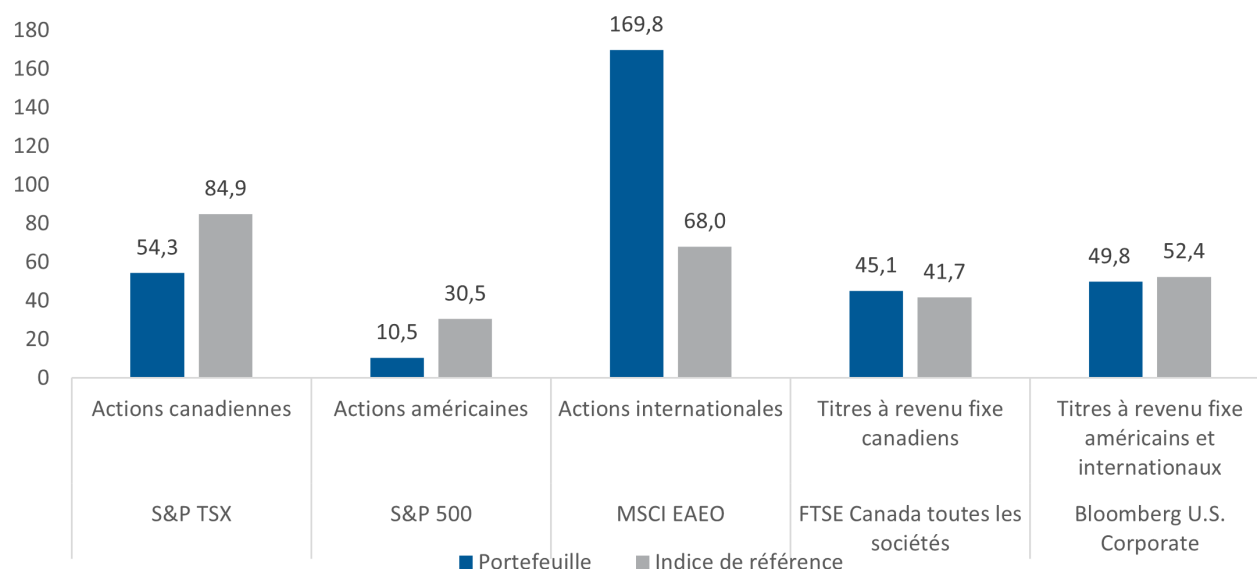
Remarque : La VE avec liquidité est définie comme la somme de la capitalisation boursière des actions ordinaires et des actions privilégiées à la fin de l'exercice et des valeurs comptables de la dette totale et des participations minoritaires. Aucune déduction de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie n'est effectuée, pour éviter la possibilité de valeurs d'entreprise négatives²⁶.

²⁵ La norme Corporate Accounting and Reporting Standard du GHG Protocol classe les émissions de GES en trois champs d'application. Les émissions du champ d'application 1 sont les émissions directes de sources que l'entreprise possède ou contrôle. Les émissions du champ d'application 2 sont les émissions indirectes dues à la production de l'énergie achetée par l'entreprise. Les émissions du champ d'application 3 sont les émissions indirectes (sauf celles du champ d'application 2) générées dans la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris les émissions en amont et en aval.

²⁶ Partnership for Carbon Accounting Financials, *The Global GHG Accounting and Reporting for the Financial Industry*, (novembre 2020).

L'une des difficultés liées à l'utilisation de cette mesure est qu'elle ne tient pas compte des scénarios climatiques, des objectifs des entreprises, des possibilités de réduction des émissions de carbone ou de la finance durable. De plus, les variations de la capitalisation boursière des entreprises peuvent être mal interprétées, car les fluctuations du marché peuvent créer des changements importants dans la mesure de l'empreinte carbone qui n'ont rien à voir avec les efforts de réduction des émissions. Toutes les mesures qui utilisent la VE avec liquidité dans leurs calculs sont sujettes à ces difficultés.

Figure 19. Intensité économique des émissions par catégorie d'actifs de BG par rapport à l'indice de référence



Source: MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Company Ltd. As at December 31, 2023.

Intensité carbonique moyenne pondérée (ICMP)

L'ICMP est un indicateur climatique utilisé pour mesurer l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité carbonique; il est exprimé en tonnes métriques d'émissions de CO₂/M\$ par chiffre d'affaires.

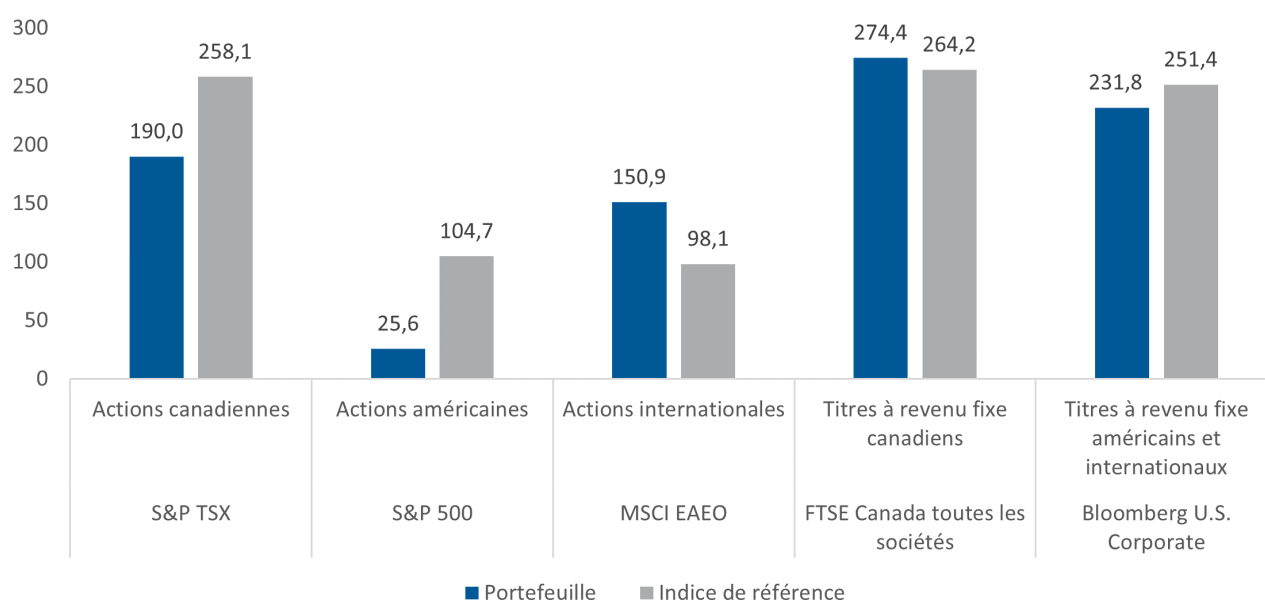
Figure 20. Calcul de l'ICMP

$$\sum_i \left(\frac{\text{Valeur actuelle des placements}_i}{\text{Valeur actuelle du portefeuille}} \times \frac{\text{Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de l'émetteur}_i}{\text{Chiffre d'affaires de l'émetteur (en M\$)}_i} \right)$$

Source: MSCI.

Cette mesure est normalisée en fonction de la taille et permet une comparaison non seulement entre les portefeuilles, mais aussi par rapport aux indices de référence. Elle permet également d'atténuer les changements importants dans les émissions absolues de GES dus à la stratégie d'une entreprise (fusion, acquisition, cession, etc.). Bien que cette mesure soit relativement simple à calculer et à communiquer, il s'agit d'une mesure ponctuelle qui est donc sensible aux dates de fin et qui ne prend pas en compte les actions futures de l'entreprise pour réduire son empreinte carbone. De plus, l'ICMP ne tient pas compte de la responsabilité de l'investisseur en matière d'émissions de GES, contrairement à la mesure de l'intensité économique des émissions. Lorsque nous comparons les entreprises les unes aux autres, cette mesure est utilisée pour identifier les entreprises dont l'empreinte carbone est élevée et qui pourraient être exposées à un risque d'actifs délaissés.

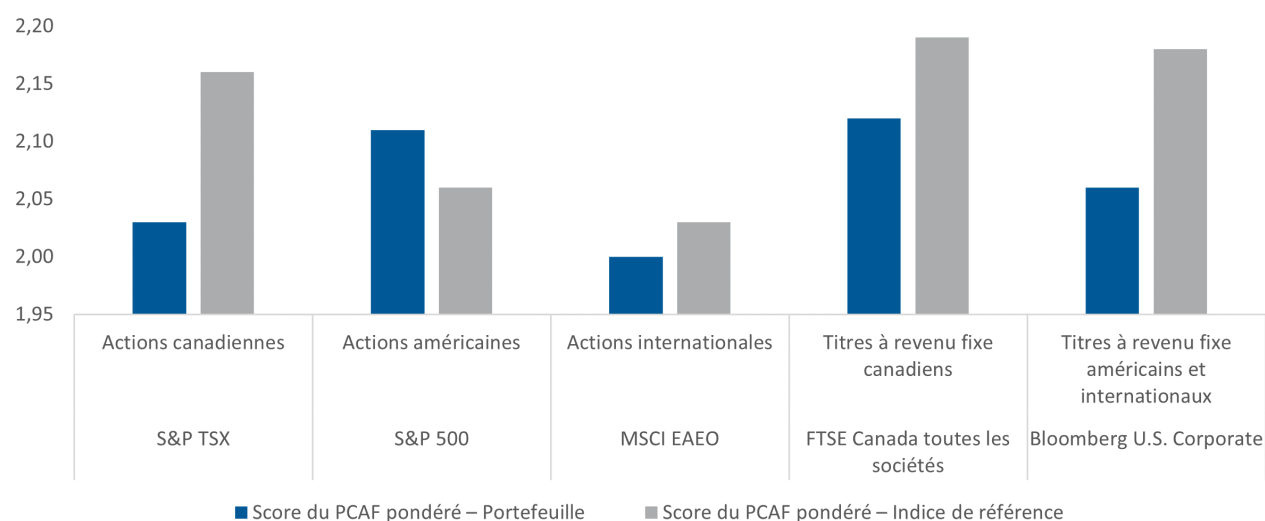
Figure 21. ICMP par catégorie d'actifs de BG par rapport à l'indice de référence



Source : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie ltée. Au 31 décembre 2023.

Qualité et pertinence des données sur les émissions

Nous examinons d'autres paramètres pour vérifier la fiabilité et la pertinence des données sur les émissions au niveau des portefeuilles. Pour évaluer la qualité des données sur les émissions au niveau des stratégies, nous utilisons les scores du PCAF. Dans le cadre de cette méthode, la qualité des données sur les émissions d'une entreprise est notée sur une échelle de 1 à 5, où 1 désigne les données les plus fiables (émissions déclarées vérifiées) et 5, les données les moins fiables (non communiquées). Vous trouverez une définition complète des scores du PCAF en annexe. Le score du PCAF de nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe varie de 2 à 2,2, soit légèrement au-dessus ou près du score de leurs indices de référence. Un score moyen pondéré de 2 signifie que les points de données sur les émissions sont pour la plupart calculés par l'entreprise ou estimés en fonction des données sur les activités physiques (p. ex., la consommation ou la production d'énergie de l'entreprise). Selon nous, il s'agit d'un niveau de qualité satisfaisant.

Figure 22. Score du PCAF par fonds

Source : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie ltée. Au 31 décembre 2023.

Les taux de couverture de l'ICMP et de l'intensité des émissions financées sont examinés séparément pour assurer la pertinence des données sur les émissions au niveau des portefeuilles. Les émissions de nos stratégies d'actions sont presque entièrement couvertes par l'ICMP et l'intensité des émissions financées, tandis que les émissions de nos stratégies de titres à revenu fixe sont moins bien couvertes pour ce qui est de l'intensité des émissions financées. Nous attribuons ce plus faible taux de couverture aux obligations de sociétés émises par des émetteurs de titres de créance, pour lesquelles MSCI ne peut pas obtenir de source sûre un VE avec liquidité raisonnable.

Figure 23. Taux de couverture de l'ICMP et de l'intensité des émissions financées par fonds

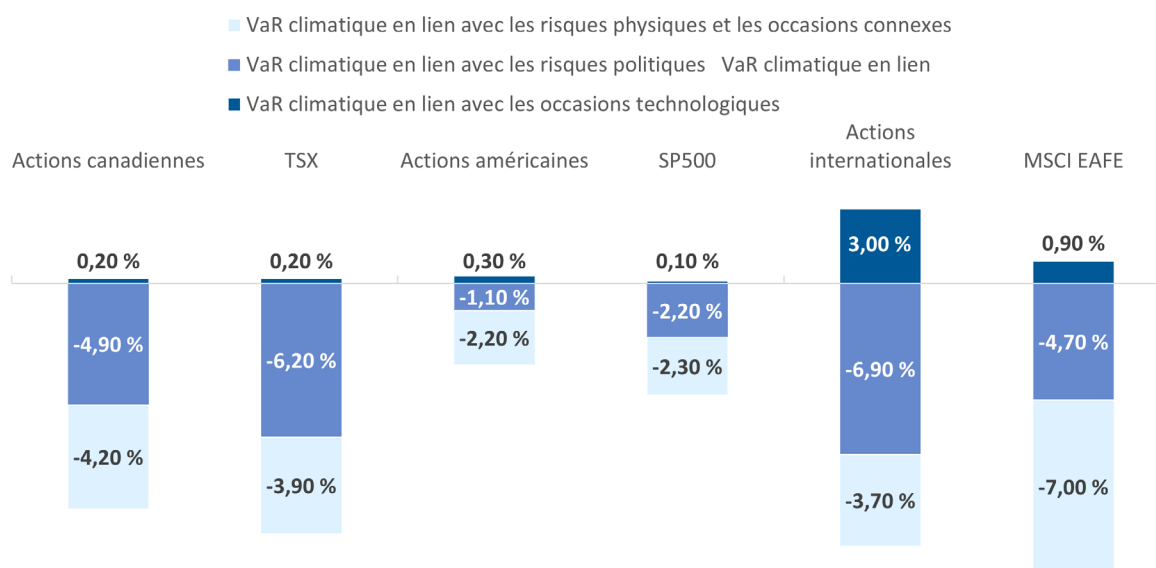
Stratégie	Actions canadiennes	Actions américaines	Actions internationales	Titres à revenu fixe canadiens	Titres à revenu fixe américains et internationaux
Taux de couverture - ICMP	99,7 %	99,8 %	100,0 %	97,2 %	99,0 %
Taux de couverture-Émissions financées	99,7 %	100,0 %	100,0 %	84,2 %	42,2 %

Source : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie ltée. Au 31 décembre 2023.

Valeur à risque climatique (VaR climatique)

La VaR climatique vise à évaluer la sensibilité financière aux risques et occasions liés au climat. Cette mesure est prospective et évaluée à la fois le risque de transition et le risque physique d'une entreprise ou d'un portefeuille. Les calculs sont complexes et nécessitent de nombreux choix méthodologiques et hypothèses. Nous utilisons la méthodologie et les outils de MSCI pour calculer la VaR climatique de nos entreprises et de nos portefeuilles de placement. MSCI calcule la valeur actuelle des coûts futurs agrégés du risque politique, des bénéfices liés aux occasions technologiques, des coûts liés aux phénomènes météorologiques extrêmes et des bénéfices, en pourcentage de la valeur de marché du portefeuille. Elle est utilisée comme outil de mesure du risque, car elle estime le risque de perte pour les investissements. Cette mesure ne tient pas compte de la gestion des risques climatiques et est sensible aux fluctuations de la valeur de marché et du coût du capital d'une entreprise.

Figure 24. Valeur à risque climatique pour les catégories d'actifs des actions de BG par rapport à l'indice de référence



Source : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie ltée. Au 31 décembre 2023.

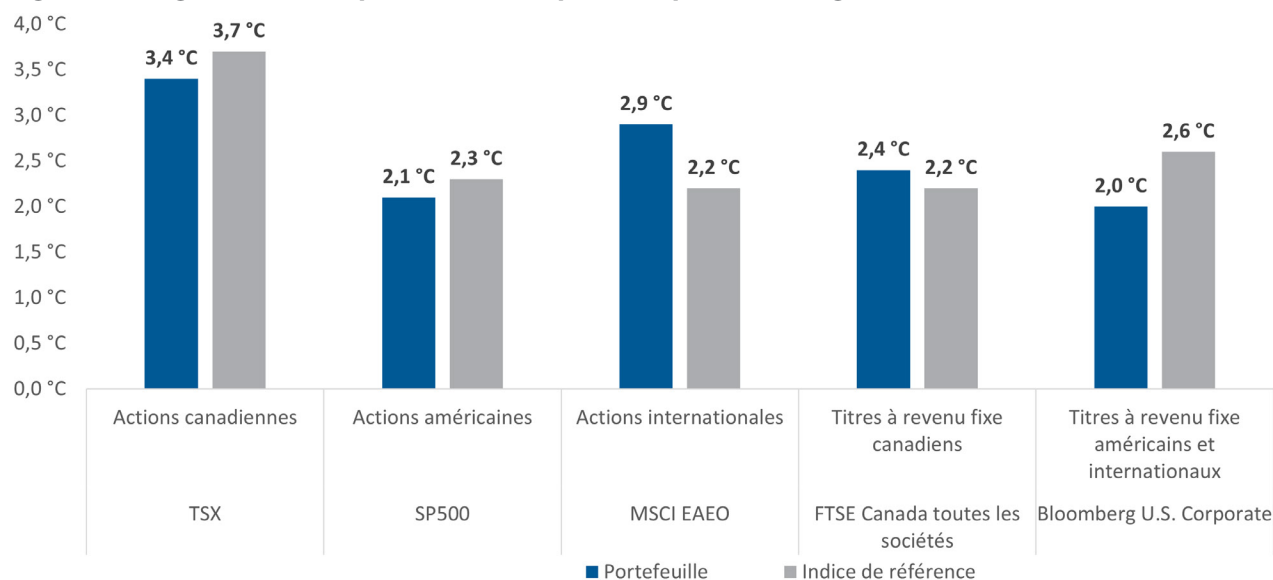
Remarque : À titre d'exemple, nous avons utilisé le scénario NGFS sous 2 °C, dans lequel la rigueur des politiques climatiques est progressivement renforcée, ce qui donne 67 % de chances de limiter le réchauffement planétaire à moins de 2 °C. Dans l'exemple ci-dessus, nous ne mesurons que les portefeuilles d'actions à des fins d'illustration.

Augmentation implicite de la température

Le calcul de l'augmentation implicite de la température repose sur des données historiques et rétrospectives, ce qui limite leur utilisation dans l'analyse de scénarios prospectifs. L'augmentation implicite de la température tente d'estimer l'augmentation de la température associée aux émissions de GES d'une entreprise et est exprimée en degré Celsius. Nous utilisons également MSCI pour calculer l'augmentation implicite de la température à l'échelle des entreprises et du portefeuille. MSCI estime l'augmentation de la température moyenne de la planète d'ici 2100 et au-delà si l'économie mondiale devait dépasser (ou pas) son budget carbone restant dans la même mesure que l'entreprise ou le portefeuille en question. MSCI utilise les émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 dans ses calculs.

Tout comme la VaR climatique, l'augmentation implicite de la température est complexe à calculer et dépend de multiples hypothèses. Même si les données prospectives divulguées par une entreprise sont utilisées, il y a des limites à la prise en compte des changements technologiques ou stratégiques dans le calcul. Nous utilisons cette mesure comme l'un de nos outils pour déterminer où en est l'entreprise dans ses plans de décarbonation.

Figure 25. Augmentation implicite de la température pour les catégories d'actifs de BG

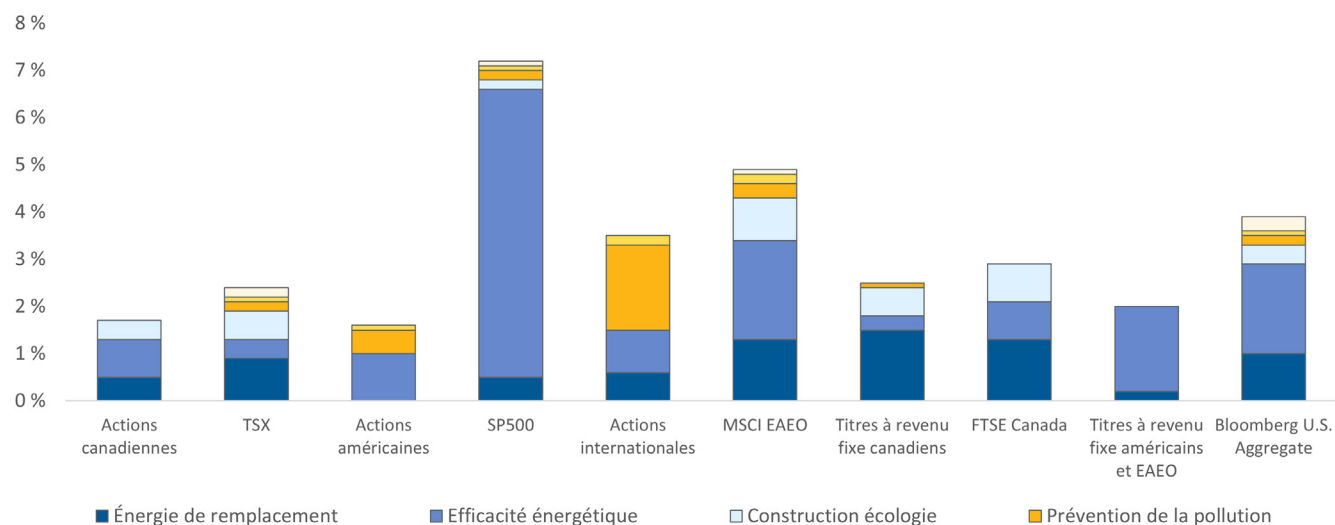


Source : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie Itée. Au 31 décembre 2023.

Le revenu vert correspond à l'exposition moyenne pondérée du revenu aux catégories environnementales suivantes :

- Énergie de remplacement
- Efficacité énergétique
- Bâtiment écologique
- Prévention de la pollution
- Gestion durable de l'eau
- Agriculture durable

Il s'agit d'un indicateur des occasions liées à la transition d'une entreprise.

Figure 26. Exposition au revenu vert par fonds

Source : MSCI ESG Manager, Beutel, Goodman & Compagnie Itée. Au 31 décembre 2023.

OBJECTIFS

À l'exception de sa stratégie d'obligations durables et de ses mandats personnalisés, Beutel Goodman n'a pas fixé d'objectifs d'intensité carbonique, ni au niveau de la société ni au niveau des portefeuilles de placement. Nous continuons à évaluer la possibilité de fixer des objectifs dans l'avenir. Nous pensons qu'il est important que tout engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 dans nos portefeuilles de placement soit sérieux, réfléchi et mesurable, et qu'il soit conforme à notre style d'investissement axé sur la valeur et aux engagements de nos clients.



ANNEXE



Annexe 1 : Définition des scores du PCAF

Tableau 5-3. Description générale des scores de qualité des données pour les actions cotées en bourse et les obligations de sociétés⁶⁸

(1 = qualité la plus élevée; 5 = qualité la plus faible)

Qualité des données	Options pour estimer les émissions financées		Critères d'utilisation des options
Score 1	Option 1 : Émissions déclarées	1a	L'encours et la VE avec liquidité sont connus. Les émissions vérifiées de l'entreprise sont disponibles.
Score 2		1b	L'encours et la VE avec liquidité sont connus. Les émissions non vérifiées , calculées par l'entreprise, sont disponibles.
	Option 2 : Émissions liées aux activités physiques	2a ⁶⁹	L'encours et la VE avec liquidité sont connus. Les émissions déclarées ne sont pas connues. Les émissions sont calculées à l'aide des données sur les activités physiques primaires liées à la consommation d'énergie de l'entreprise et des facteurs d'émission ⁷⁰ propres aux données primaires. Les émissions pertinentes attribuables à des procédés sont ajoutées.
Score 3		2b	L'encours et la VE avec liquidité sont connus. Les émissions déclarées ne sont pas connues. Les émissions sont calculées à l'aide des données sur les activités physiques primaires liées à la production de l'entreprise et des facteurs d'émission propres aux données primaires.
Score 4	Option 3 : Émissions dues aux activités économiques	3a	L'encours, la VE avec liquidité et le revenu de l'entreprise ⁷¹ sont connus. Les facteurs d'émission du secteur par unité de revenu sont connus (p. ex., t éq. CO ₂ par euro ou par dollar de revenu gagné dans un secteur).
Score 5		3b	L'encours est connu. Les facteurs d'émission du secteur par unité d'actifs sont connus (p. ex., t éq. CO ₂ par euro ou par dollar d'actifs dans le secteur).
		3c	L'encours est connu. Les facteurs d'émission du secteur par unité de revenu (p. ex., t éq. CO ₂ par euro ou par dollar de revenu gagné dans le secteur) et les ratios de rotation de l'actif du secteur sont connus.

Source : Partnership for Carbon Accounting Financials.

Le présent rapport a été préparé à titre informatif uniquement. Sa reproduction, diffusion ou publication sont interdites sans l'autorisation préalable par écrit de Beutel, Goodman & Company Ltée (« Beutel Goodman »). Le contenu de ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre tout titre, produit ou service dans tout pays ou territoire. Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas des conseils juridiques, financiers, comptables, fiscaux, liés aux placements ou autres, et ne doivent pas servir de fondements à de tels conseils. Ce document ne peut être diffusé dans tout pays ou territoire où une telle diffusion est interdite.

Les renseignements contenus dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2023. Beutel Goodman a pris des mesures raisonnables pour communiquer des renseignements exacts et fiables et se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ou de cesser la publication de ces renseignements.

La politique d'investissement responsable et l'approche relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de Beutel Goodman sont susceptibles d'évoluer avec le temps. Nous ne tenons pas compte des facteurs ESG pour obtenir un rendement ESG non financier. Ce rapport fait référence aux activités réalisées au cours de l'année civile 2022 et à notre approche au 31 décembre 2022. Notez également que l'intégration des enjeux ESG et des critères d'investissement responsable à notre processus de recherche fondamentale ne garantit pas des rendements positifs. Les performances passées ne constituent aucune garantie de rendements futurs.

Pour en apprendre davantage sur notre approche à l'égard des facteurs ESG et sur notre politique d'investissement responsable, consultez le site <https://www.beutelgoodman.com/notre-firme/linvestissement-responsable/>.

Certains passages du présent document peuvent contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire » et « estimer », et d'autres expressions prospectives similaires. De plus, toute déclaration portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les prévisions d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs.

Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions économiques, politiques et des marchés, à l'échelle nationale et internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Cette liste de facteurs importants n'est pas exhaustive. Veuillez examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et évitez de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Beutel Goodman n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.

© 2024 Beutel, Goodman & Company Ltée. Ne pas reproduire, distribuer, vendre ou modifier sans l'approbation écrite préalable de Beutel, Goodman & Company Ltée.



20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, Toronto (Ontario) M4R 1K8

Sans frais: 1-800-460-4551 | Tel: 416-485-1010 | Fax: 416-485-1799

www.beutelgoodman.com